

## PÉRIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION

Bureau de dépôt légal : poste de Libin

Date de dépôt : le 28 décembre 2005



N° 227 JANVIER – FÉVRIER 2006

ASBL

Siège social : Chanly

N° d'entreprise : 412936225

# LES BARBOUILLONS

*Meilleurs vœux pour l'an 2006*



## CALENDRIER DES ACTIVITES

### Janvier 2006

Dimanche 8	Lav. St-An.	Chantier de gestion de la réserve du Gros-Tienne
Samedi 14	Furfooz	Observations naturalistes le long du projet de RAVEL (2)
Samedi 21	Ave	Assemblée générale annuelle

### Février

Dimanche 5	Pommeroeul	Observations ornithologiques aux marais d'Harchies
Dimanche 19	Froidlieu	Promenade du dimanche : les arbres en hiver
Samedi 25	Resteigne	Chantier de gestion de la pelouse de la carrière

### Mars

Samedi 11	Han/Lesse	Étude de la faune des litières*
-----------	-----------	---------------------------------

### Mai

Dimanche 7	Villers/Lesse	Prospection dans le cadre de la journée de la coccinelle*
------------	---------------	---

\* sortie plus spécialisée

Prochaine réunion du Comité : le mardi 14 février à 20 h dans le local de Lomprez.

Réunion de la Commission "Environnement" : le jeudi 12 janvier à 20 h dans le local de Lomprez.



## SOMMAIRE DU N° 227

1. Calendrier des activités
2. Sommaire
3. Informations diverses
4. Présentation de l'association
5. Calendrier détaillé des activités
6. Nos lecteurs nous écrivent
7. Comptes rendus des activités

*N.B: Ces pages d'informations ainsi que celles « Bibliothèque » sont à détacher de vos Barbouillons. La pagination se poursuit tout au cours d'une année*

Promenade du dimanche : les champignons (Redu) (30 octobre)	105
Le site envisagé pour le tracé du RAVeL (Houyet- Anseremme) (6 novembre)	106
Excursion géologique : l'anticlinal de Sainte-Odile (suite) ( 12 novembre)	109
Assemblée générale extraordinaire (26 novembre)	116
Souper des Natus à Briquemont (26 novembre)	116
Conférence sur « Le recours à des bio-indicateurs en milieu forestier ( 2 décembre)	117
Excursion bryologique hivernale à Gembes (3 décembre)	121
Promenade hivernale : détermination de l'indice biotique – la Wimbe (10 décembre)	123
À n'en plus douter : différences entre <i>Carex pendula</i> et <i>Scirpus sylvaticus</i>	127
Listes des membres 2005	132
Table des matières 2005	139

### 8. Chronique de l'environnement

TGV – Motocross à Rochefort – Réseau de la Forêt – Contrat rivière de la Houille – Projet du Val de Poix – Tilleuls de la N85 – Le RAVeL entre Houyet et Dinant – Village de vacances à Bras – Carrière Bonce – Échange de terrains à Han/Lesse – Contrat rivière de la Lesse – Gestion cynégétique et biodiversité – Divers	128
---	-----



## INFORMATIONS DIVERSES

N'oubliez pas notre « **Calendrier du naturaliste** ». L'hiver est un moment privilégié pour se remémorer les bons moments passés dans la nature... Mais aussi pour coucher sur papier vos plus belles observations, coups de cœur ou émotions relatifs à celle-ci. Vos projets d'articles peuvent être remis à l'un des membres du Comité ou être envoyés, soit par courrier, soit par messagerie à Patricia De Becker - Rue Grange Maxi, 5 à 5361 Mohiville –

e-mail : [weydeb@skynet.be](mailto:weydeb@skynet.be)

Encore un très grand merci à celles et ceux qui ont déjà envoyé l'un ou l'autre article.

Vous pouvez déposer vos **Barbouillons à relier** chez Bruno Marée. Profitez de l'assemblée générale pour les lui remettre.

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

**Éditeur responsable** : **LEBRUN Jean-Claude**, 24, Wez de Bouillon, 6890 VILLANCE

Adresse e.mail : [jeanclaude.lebrun@scarlet.be](mailto:jeanclaude.lebrun@scarlet.be)

# LES NATURALISTES DE LA HAUTE -LESSE

Association sans but lucratif

Société fondée en 1968

## Extrait de l'article 2 des statuts de l'association :

*L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:*

- a) toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;*
- b) l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;*
- c) toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.*

**COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE: 13 € minimum**

FAMILIALE: 13 € + 0.50 € par membre... minimum

ETUDIANT : 6.50 € minimum

**Indiquer sur le bulletin de versement les nom et prénom de la personne qui souhaite être membre. Pour la cotisation familiale, il suffit d'ajouter 0.50 € par membre supplémentaire et de mentionner leurs nom et prénom sur le même bulletin.**

Cotisations à verser au compte : **000 - 0982523 - 10**  
des "Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl"  
à **6921 CHANLY.**

## COMITÉ 2005 :

- CHANTEUX Pierre. Trésorier.  
Rue du Seigneur, 7 - 6856 Fays-les-Veneurs. 061/ 53 51 41
- LEBRUN Jean-Claude. Secrétaire.  
Wez de Bouillon, 24 - 6890 Villance. 061/ 65 54 14  
[jeanclaude.lebrun@scarlet.be](mailto:jeanclaude.lebrun@scarlet.be)
- LIMBOURG Pierre. Vice-Président.  
Rue Paul Dubois, 222 - 6920 Wellin. 084/ 38 85 13
- MAREE Bruno. Président.  
Rue des Collires, 27 - 5580 Han-sur-Lesse. 084/ 37 77 77  
[brumaree@skynet.be](mailto:brumaree@skynet.be)
- PAQUAY Marc. Administrateur.  
Rue des Marmozets, 1 - 5560 Ciergnon. 084/ 37 80 97  
[m.paquay@swing.be](mailto:m.paquay@swing.be)
- TYTECA Daniel. Administrateur.  
Rue Long Tienne, 2 - 5580 Ave-et-Auffe. 084/ 22 19 53  
[tyteca@poms.ucl.ac.be](mailto:tyteca@poms.ucl.ac.be)
- WEYLAND Françoise. Administrateur.  
Rue Grange Maxi, 5 - 5361 Mohiville. 083/66 83 55  
[F.Weyland@mrw.wallonie.be](mailto:F.Weyland@mrw.wallonie.be)

L'association est membre d'Inter-Environnement Wallonie et de Coalition Nature. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et agréée par la Région Wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation. Elle publie ce périodique avec l'aide du Ministère de la Région Wallonne, Division de la Nature et des Forêts.





## CALENDRIER DES ACTIVITES

### JANVIER – FÉVRIER – MARS 2006

**Dimanche 8 janvier 2006** : Chantier de gestion de la réserve naturelle domaniale du Gros Tienne. Ce site a été prospecté en 2005 lors de l'inventaire des gentianes (Barbouillons n° 226, page 95).

*Organisation : Stéphane Tombeur (stef. [tombeur@swing.be](mailto:tombeur@swing.be)) tél : 0495/447905*  
*Rendez-vous : 9 h 30, au Gros Tienne à Lavaux-Sainte-Anne (1 km au sud du village en direction d'Ave-et-Auffe)*

**Samedi 14 janvier 2006** : Découverte du tracé et observations naturalistes le long du parcours du RAVeL en projet en aval d'Houyet (deuxième tronçon : Furfooz-Anseremme).

*Guides : Pierre Limbourg et Marc Paquay*  
*Rendez-vous : 9 h 30, église de Furfooz*  
*Trajet pédestre : 13 km*

**Samedi 21 janvier 2006** : Assemblée générale annuelle à l'auberge « Chez Mouton » à Ave. **Tous les membres en règle de cotisation sont invités (voir la liste dans ce Barbouillon<sup>1</sup>). Les membres effectifs sont seuls admis à voter. Ceci tient lieu de convocation officielle. Les absents peuvent donner procuration à un autre membre.**

**Ordre du jour :**

- Bilan moral et bilan financier
- Nomination des membres du conseil d'administration
- Suggestions

*Rendez-vous : 17 h, à l'auberge "Chez Mouton" à Ave.*  
*Organisation : un repas peut être servi après l'assemblée*

**Dimanche 5 février** : Observations ornithologiques aux marais d'Harchies (+ éventuellement autres sites hennuyers).

*Guide : Françoise Weyland*  
*Rendez-vous : 10 h 00, église de Pommeroeul (18 km à l'ouest de Mons, église au clocher penché)*  
*Covoiturage : s'adresser au guide (tél : 083/66 83 55)*

**Dimanche 19 février** : Promenade du dimanche après-midi. Les arbres en hiver : observations et déterminations.

*Guides : Jean Leurquin et Marie-Thérèse Romain*  
*Rendez-vous : 14 h, église de Froidlieu*

**Samedi 25 février 2006** : Chantier de gestion au sommet de la carrière de Resteigne. Dégage-ment des semis naturels de pins dans le but de protéger la population de gentianes.

*Organisation : Pierre Limbourg*  
*Rendez-vous : 9 h 30, parking de la carrière à Resteigne*

<sup>1</sup> Si votre nom n'apparaît pas dans la liste des membres effectifs alors que vous êtes en règle de cotisation et que vous avez participé au moins à deux sorties organisées, signalez-le au secrétariat.

**Samedi 11 mars** : Étude faunistique des litières. Transect nord-sud dans la Grande Tinémont  
 Matinée : prospection de terrain ; observation et description des sites de prélèvements  
 Après-midi : déterminations au binoculaire.

*Guides : Bruno Marée et Marc Paquay*

*Rendez-vous : 9 h 30, parking de Han-sur-Lesse*

**Dimanche 7 mai** : Prospection de la vallée du Vachau dans le cadre de la journée de la coccinelle, à travers un paysage très varié depuis la confluence avec la Lesse et le village de Buissonville : marais, étangs, prairies maigres, lisières forestières, peut-être aussi l'une ou l'autre lande se succéderont tout le long du parcours. Une espèce très rare en Famenne, la coccinelle à hiéroglyphe, fut jadis signalée dans le coin et nous tenterons donc de la retrouver. La coccinelle des roseaux devrait également être au rendez-vous. Au retour, il sera possible d'aller admirer les affleurements rocheux longeant la piste cyclable; à cette époque, ils sont en effet parés de mille et une fleurs (dont la rarissime *Potentille des rochers*).

*Guide : Jean-Yves Baugnée (tél. : 081/620432 en semaine uniquement)*

*Courriel : [ext.baugnee@mrw.wallonie.be](mailto:ext.baugnee@mrw.wallonie.be) ou [jybaugnee@gmail.com](mailto:jybaugnee@gmail.com)*

*Rendez-vous : vers 10 h sur le parking du Ravel à Villers-sur-Lesse.*

*Organisation : conjointement avec le groupe de travail Coccinula.*

*Des clés d'identification seront distribuées à cette occasion.*



*La vallée du Vachaux*



## NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT

### Pour l'année nouvelle, Jean Leurquin vous propose son nouveau trousseau de clés !

*Étude des Festuca de Belgique et des régions limitrophes* (espèces, sous-espèces, variétés, avec dessins au trait pour chaque taxon, avec données stationnelles et socio-écologiques). Août 2005. 39 pages, non relié. Prix 3 €.

*Étude des Poa de Belgique et des régions limitrophes* (espèces, sous-espèces, variétés, avec dessins au trait pour chaque taxon, avec données stationnelles et socio-écologiques). Juin 2005. 29 pages, non relié. Prix 2 €.

*Étude des Carex de Belgique et des régions limitrophes par les caractères végétatifs* (morphologiques, histotaxiques + complément sur les ligules et les utricules, avec dessins au trait pour chaque espèce et données stationnelles et socio-écologiques). Décembre 2005. 140 pages, relié. Prix 10 €.

**... ainsi qu'une remise à jour plus détaillée des travaux suivants :**

*Aperçu phytosociologique des pelouses calcicoles et des lisières forestières.*  
Avril 2005. 61 pages, relié. Prix 5 €.

*Aspects géomorphologique et phytogéographique de la Fagne-Famenne* (avec cartes en couleur et schémas).  
Juin 2005. 20 pages, non relié. Prix 3 €.

**... et le dernier travail communautaire :**

*Étude botanique, géologique et écologique, avec approche paysagère et historique, du bassin versant de l'Almache, affluents et sous-affluents* (avec cartes en couleur et photos). J. Leurquin et M.Th. Romain, 2004 & 2005. 325 pages, relié. Prix 35 €.

NB. Il reste encore quelques exemplaires de « *Les fougères de Belgique* » (4 €) et « *Étude des vesces et gesses de Belgique et des régions limitrophes* » (2,50 €).

**Les prix sont susceptibles de modification en fonction du nombre de demandes et donc de photocopies (tarif dégressif).**

**S'adresser aux intéressés au 084/36 77 29 avant le 15 février.**

Passé ce délai, les personnes distraites pourront se procurer le ou les travaux demandés à la bibliothèque de la société et faire les copies elles-mêmes. Comprenez que refaire des copies à la demande par la suite représente un surcoût et une corvée que nous ne souhaitons plus assumer. Nous vous en remercions !



## COMPTES RENDUS DES ACTIVITÉS

### Dimanche 30 octobre : Promenade du dimanche : les champignons (Redu)

Jean-Claude LEBRUN

*Nos sorties du dimanche après-midi rencontrent de plus en plus de succès. Était-ce l'ambiance de la forêt d'automne qui avait attiré les nombreux participants ou tout simplement l'attrait d'une cueillette "surveillée" ... le thème étant "À la découverte des champignons d'automne" ? Les amoureux de la nature ont été comblés ... les ramasseurs fort déçus ! Le soleil généreux de cette fin de saison nous a ravis. La flore fongique beaucoup moins !*

#### PAR MONTS ET PAR VAUX

Le choix de notre itinéraire fut fortement limité par les chasses organisées presque partout, aux quatre coins de l'horizon. Pendant tout cet après-midi, les échos de coups de feu résonnèrent à intervalles réguliers, les chasseurs s'évertuant à assurer l'équilibre forêt-gibier ... disent-ils ! Au départ du centre du village nous avons rejoint le Bois Collignon qui occupe la colline au nord de Redu. Ce petit bois – ancienne propriété seigneuriale avant de devenir communale – ne manque pas d'intérêt. Signalé sur la carte de Ferraris au XVII<sup>e</sup> siècle, il était un bel exemple de la hêtraie à luzule typique de l'Ardenne centrale. Sa proximité avec le village lui confère un faciès particulier. De nombreuses petites clairières y ont été aménagées pour y accueillir des résineux mais aussi toute une série d'espèces qui, dans une hêtraie pure, étaient systématiquement éliminées par les agents de la DNF : érables, merisiers, charmes, sureaux, noisetiers, bourdaines, houx. On peut y rencontrer du tilleul et de l'orme. Avec les espèces introduites, thuya, sapin grandis, pin sylvestre et autres, ce petit coin de forêt ressemble plus à un parc d'agrément qu'à une hêtraie ardennaise typique. Notre ami Patrick Vandersmissen l'avait inventorié lorsqu'il habitait la Haute-Lesse.

La traversée ne fut pas longue. Les arrêts "champignons" peu nombreux. À l'orée ouest, le paysage s'ouvre sur un panorama remarquable. À la hauteur du réservoir d'eau, la vue s'étend jusqu'à Daverdisse. On peut y appréhender un des plus beaux paysages de la Haute-Lesse et deviner le tracé de la vallée de notre rivière qui décrit une large virgation avant de se glisser dans la Famenne.

En empruntant l'ancien chemin qui conduit à Séchery, on évoqua l'histoire de ces deux seigneuries – Lesse-Séchery et Redu – qui ne formaient qu'un seul ban. Les questions furent nombreuses et l'intérêt porté aux champignons fut vite abandonné ... les paniers ne contenant que des espèces banales et pour la plupart non comestibles. On ne peut traverser Séchery en restant indifférents à sa qualité patrimoniale. Situé à l'écart des axes de communication et dans un territoire restreint, ce hameau a conservé de nombreuses habitations anciennes qui nous rappellent l'ambiance de nos villages au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce fut l'occasion d'observer de plus près ces différentes constructions : volumétrie, matériaux, structure cellulaire, implantation, ouvertures, toiture... Ce qui pourrait sembler, au premier coup d'œil, sans intérêt devient alors très révélateur du mode de vie des habitants et de leur parfaite adaptation aux conditions physiques assez rudes, il faut en convenir.

#### UN PEU DE MYCOLOGIE TOUT DE MÊME

Le chemin du retour emprunta une longue boucle – certains se sentirent d'ailleurs attirés un peu tôt par les nombreuses tavernes du village du livre et de l'espace. Les plus courageux eurent l'occasion de traverser les pessières du flanc nord du Bois Collignon. C'est là qu'enfin nous observâmes de

belles stations de champignons qui ont mûri leurs carpophores à l'ombre des épicéas. À l'intention des débutants en mycologie – ils étaient nombreux, voici la liste des espèces rencontrées et commentées : *Xerocomus badius*, *Cortinarius trivialis*, *Russula ochroleuca*, *Amanita citrina*, *A. muscaria*, *Macrolepiota rhacodes*, *Collybia confluens*, *Hypholoma fasciculare*, *H. capnoïdes*, *Hebeloma crustiliforme*, *Lepista saeva*, *Psathyrella conopilus*, *Calvatia excipuliformis*, *Lycoperdon perlatum*, *Mycena pura*, *Collybia butyracea*, *C. distorta*, *Clitocybe nebularis*, *C. gibba*, *Lactarius piperatus*.

**Dimanche 6 novembre : Prospection de la vallée de la Lesse, entre Houyet et Chaleux, sur le site envisagé pour le tracé d'un RAVeL qui devrait prolonger jusqu'à Anseremme le tronçon actuel Jemelle - Houyet.**

Bruno MARÉE<sup>1</sup>

*Pour les Naturalistes de la Haute-Lesse, l'objectif de la balade de ce jour était de préciser au mieux l'impact environnemental de ce projet du M.E.T. avec, pour ce premier tronçon, un parcours presque exclusivement limité à la rive droite de la Lesse, entre Houyet et les Aiguilles de Chaleux. La partie aval, entre Furfooz et Anseremme, sera prospectée le 14 janvier 2006.*

Le rapport qui suit est le résultat de la remise au net de notes prises rapidement sur le terrain, en fonction des commentaires du guide (Merci à Pierre Limbourg !), mais aussi des réflexions des participants. Ceci explique sans doute le caractère un peu décousu de ce texte qui se veut être le plus fidèle possible aux considérations évoquées par les participants à la prospection.

Le prolongement du RAVeL prévu ici atteindrait 17,2 km de longueur et nécessiterait la construction de 8 passerelles permettant de franchir la Lesse, afin d'éviter les zones où des escarpements rocheux empêchent le passage de cette voie à aménager. La mise en place de banquettes en béton est également envisagée à certains endroits, en surplomb de la rivière, pour permettre le passage des cyclistes. Le tracé proposé est actuellement parcouru par un sentier de Grande Randonnée réservé exclusivement aux piétons, entre Houyet et Gendron, puisque entrecoupé de tronçons sécurisés par des petites échelles et par des mains courantes. De Gendron-Gare à Chaleux, le projet du M.E.T. envisage un aménagement sur une petite voirie existante sur rive gauche avec un impact assez réduit sur l'environnement. C'est donc, principalement le tronçon Houyet – Gendron-Gare qui mérite une attention toute particulière étant donné sa grande valeur biologique et paysagère, raison pour laquelle il est repris dans le réseau Natura 2000.

D'un point de vue géologique, l'itinéraire parcouru ce jour démarre, à Houyet, avec les affleurements schisteux du Famennien inférieur (Formation de la Famenne) et se termine à Chaleux avec les calcaires du Viséen inférieur propres au Condroz. La plus grande partie du parcours se situe – au moins jusque peu avant l'arrivée à la gare de Gendron – dans les schistes gréseux et les psammites de la Famenne septentrionale. Nous nous trouvons, pour rappel, sur le flanc sud du Synclinorium de Dinant.

#### AU DÉPART DE HOUYET

*Geranium lucidum*



Dès la sortie de Houyet, rive droite, chacun s'accorde pour admettre qu'il serait tout à fait regrettable de bétonner le chemin actuel qui est très aisément praticable. La présence de *Geranium lucidum* est signalée à proximité du premier pont de chemin de fer rencontré. Jean Leurquin, en queue de groupe, se charge de compléter, si nécessaire, les inventaires botaniques réalisés ici, depuis de nombreuses années, et qui témoignent de la grande richesse de cette portion de la vallée de la Lesse, en raison du caractère exceptionnel de sa forêt alluviale. D'aucuns s'inquiètent des aménagements qui devront être consentis pour assurer l'accès d'éventuels secours sur le site parcouru par un public assez nombreux. Chacun reconnaît le bien-fondé des aménagements de RAVeL, principalement

<sup>1</sup> Merci à Pierre LIMBOURG et à Jean-Yves BAUGNÉE pour leur relecture critique et leurs suggestions judicieuses !



quand il s'agit de réutiliser des voies de chemin de fer désaffectées ou des chemins de halage. Par contre, il apparaît que la création de RAVeL en site propre constitue une dérive regrettable, extrêmement coûteuse et préjudiciable à l'environnement. Il n'est donc pas question de s'opposer au principe même du RAVeL, mais de garder une démarche critique sur la forme, sur la façon dont ce principe est mis en pratique. Est-il justifié de faire passer un ruban de béton dans cette vallée remarquable ? En outre, la construction de ce RAVeL, en dehors de tout souci de réhabilitation d'un site déjà perturbé par les activités humaines, risque de constituer un précédent offrant dès lors la possibilité aux promoteurs de construire n'importe quoi n'importe où, y compris dans des endroits inappropriés !

Certains membres comparent cette prise de position à celle qui a été adoptée par de nombreux naturalistes en matière d'implantation d'éoliennes. Si chacun reconnaît l'intérêt d'édifier des éoliennes pour la production d'énergie alternative non polluante, il n'est toutefois pas justifié d'en installer n'importe où... !

### LA HALTE DU ROI

Le groupe profite de son passage pour découvrir ou redécouvrir la « Halte du Roi », cette imposante construction circulaire qui permettait aux véhicules à chevaux d'accéder à la voie de chemin de fer en provenance du château d'Ardenne : « Monumental, pharaonique, témoignage d'une époque (révolue ?) et du travail des hommes... » ! À partir d'ici, et jusqu'à la fin de la promenade, nous serons accompagnés, dans la plaine alluviale, par *Lunaria rediviva L.*, la lunaire vivace, une brassicacée mellifère des bas de pentes boisés et ombragés. Elle était autrefois assez rare dans les vallées mosanes, il y a quelques années encore, aux dires de nos « anciens » prospecteurs botanistes. Aujourd'hui, pour des raisons difficilement explicables (Avis aux amateurs !), elle prolifère de façon étonnante sur les sols riches de ce fond de vallée de la Lesse.

### LE SENTIER FORESTIER

Nous franchissons le petit pont sur l'Iwoigne, au confluent avec la Lesse, et nous avons bien du mal à imaginer ce que sera le résultat du passage du RAVeL à cet endroit... Peu après, le petit sentier forestier emprunte un parcours assez acrobatique, équipé d'échelles métalliques, dont l'aménagement en RAVeL nécessitera d'importants investissements financiers. Ici, le passage sur la rive gauche est peu envisageable, la ligne de chemin de fer récemment électrifiée et fréquentée principalement par des trains de marchandises (Ligne « Athus-Meuse ») étant localisée, sans recul, directement sur la berge gauche de la rivière. Deux options sont envisagées par les promoteurs du projet : soit une double traversée de la Lesse sur une très faible distance (un aller-retour, en quelque sorte ! Un pont et un re-pont, dira quelqu'un !), soit la construction d'une « banquette » permettant de fixer le ruban bétonné du RAVeL à la paroi abrupte de la rive droite. Dans un cas comme dans l'autre, le résultat risque bien d'être lamentable !

La seule alternative envisageable et admissible (un moindre mal !) consisterait à conduire le tracé du RAVeL vers les hauteurs, via les villages de Celles et/ou de Gendron, avec un éventuel retour dans la vallée au-delà de Gendron-Gare. Cette possibilité a d'ailleurs été envisagée par le M.E.T. mais uniquement dans une phase provisoire, avant la fin des aménagements et la jonction définitive et complète entre Houyet et Anseremme. C'est d'ailleurs là une des craintes des Naturalistes de la Haute-Lesse : le tronçon aval de la vallée de la Lesse, entre Chaleux et Dinant, sera réalisé dans un premier temps. Il s'agit en effet de la partie techniquement et financièrement la plus aisée à réaliser. Quand ce tronçon sera terminé, il sera très difficile de remettre en question la réalisation du dernier secteur à aménager, à savoir Houyet-Gendron, la partie la plus sensible d'un point de vue environnemental et la plus coûteuse en ouvrages d'art.

À cette époque de l'année, la rivière a retrouvé un calme relatif à peine perturbé par le passage de quelques randonneurs (néerlandophones, pour la plupart !), par deux ou trois pêcheurs pataugeant dans l'eau, par une famille d'amateurs de pique-nique et de musique tonitruante diffusée par autoradio et par de courageux chasseurs mitraillant de pauvres canards colvert fort peu farouches et fort étonnés de devoir s'envoler. Si on y ajoute, en période estivale, les deux ou trois mille kayaks journaliers et leurs occupants bruyants et hilares... ça suffit amplement ! À moins que la vallée de la Lesse

n'ait pour unique destinée finale que de servir de terrain de jeu, de loisirs et de détente aux sportifs en tout genre ! Pour les Naturalistes de la Haute-Lesse, la rivière mérite mieux !

Pourtant, il est plus que probable que les loueurs de kayaks seront très favorables à l'aménagement du RAVeL. Louer aux touristes des kayaks qui descendent la rivière, puis louer à ces mêmes touristes des vélos qui remonteront la vallée, c'est gagner sur tous les tableaux ! Les camions transporteront les kayaks vers l'amont et, plutôt que de redescendre à vide, comme c'est le cas aujourd'hui, ils transporteront les vélos vers l'aval. Quant aux touristes, dans un sens comme dans l'autre, ils se transporteront eux-mêmes après avoir délesté leur portefeuille auprès des loueurs de kayaks et de vélos. D'un point de vue purement touristique, c'est la panacée ! Pour la vallée de la Lesse, c'est la catastrophe ! On évoque encore l'impact de l'aménagement du RAVeL, de son empierrement, de sa couverture et du charroi des engins lourds, lors de sa construction, sur la fragilité du milieu forestier traversé et sur l'enracinement des grands arbres. Peut-on admettre de tels travaux dans des sites Natura 2000, ne fût-ce que pour respecter le statut de protection légal des érablières de ravins ?

### LA FIN DU PARCOURS

Peu avant Gendron, les observateurs attentifs remarquent bientôt le changement de végétation et de profil des versants : nous approchons de la zone calcaire précédée par des affleurements de grès noduleux carbonatés. Nous observons aussi d'un œil inquiet une autre « envahisseuse » de nos fonds de vallée, la grande Balsamine, dite « de l'Himalaya », *Impatiens glandulifera*, qui met également en péril la diversité de la végétation indigène des berges ... Même dans certaines plantes, on ne peut plus avoir confiance !

### QUELLE ATTITUDE PRENDRE ?

Alors, un peu dépités, les naturalistes recherchent des arguments à faire valoir pour défendre leurs idées, des stratégies efficaces à adopter, des alliés éventuels à rechercher ... Malheureusement, le développement du tourisme de masse, la volonté de rendre tout accessible à tous, la tendance à tout gérer, à tout sécuriser, à tout aménager et à tout transformer en parc... sont tant d'éléments dans l'air du temps et face auxquels les soucis naturalistes ont bien peu de poids. Sans doute, faut-il contacter les responsables des Sentiers de Grande Randonnée ou des Chemins du Rail, les associations de pêcheurs, les chasseurs rassemblés au sein d'un Conseil cynégétique, les autres associations de protection de la nature, dont la Fédération Inter-Environnement Wallonie, les scientifiques reconnus et les journalistes spécialisés en matière de protection du patrimoine ou impliqués dans la promotion du RAVeL...

Le sujet sera abordé et les démarches à entreprendre seront définies lors des prochaines réunions de la Commission permanente de l'Environnement de notre association. Une alternative à l'opposition farouche, pure et dure, serait peut-être de rester attentif à l'aspect irréversible des travaux entrepris. Le RAVeL pourrait en effet être aménagé avec des matériaux dont la durée de vie ne compromettrait pas, à long terme, une éventuelle réhabilitation du site : privilégier, par exemple, l'utilisation du bois et proscrire à tout prix le bétonnage ! Cela permettrait peut-être, dans dix, vingt ou cinquante ans, quand l'opinion publique et nos décideurs politiques auront compris (en supposant qu'ils le comprennent un jour !) la richesse naturelle de nos sites, cela permettrait de démonter ce que l'on construit à grands frais aujourd'hui et de restaurer plus aisément ce que l'on détruit aujourd'hui... Tout un programme !

La promenade se termine par le passage sous le « Parc National » de Furfooz, géré par Ardenne et Gaume et dont le Trou du Grand Duc domine la vallée, par l'ascension des Rochers de Chaleux, par la traversée du remarquable village de Furfooz, par une rencontre tristounette avec des motos de cross sur les chemins forestiers et, bien plus agréable, par une bonne boisson rafraîchissante à l'Auberge de la Lesse, à Gendron-Gare.

**Samedi 12 novembre : Excursion géologique : l'anticlinal de Sainte-Odile  
(suite)**

Jean LEURQUIN

*En mars de cette année, nous avons abordé le synclinal de Han et l'anticlinal de Ste-Odile,  
au bord sud du synclinorium de Dinant, ainsi que les failles  
de Forrières et de Lamsoul qui les recourent.  
Il nous restait à poursuivre l'étude structurale de ces plis  
à l'ouest de la Lomme de Forrières.*

**1. LA FAILLE DE FORRIÈRES AU NIVEAU DE LA CHAVÉE DE HAN-SUR-LESSE**

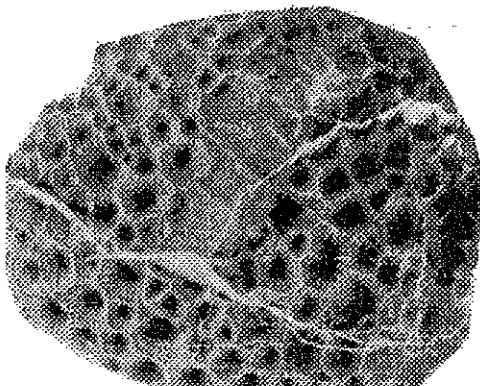
La Faille de Forrières recoupe le synclinal de Han sur toute sa longueur. Dans la vallée de la Lomme, près de Forrières, cette faille borde ce synclinal du côté sud tandis que dans la vallée de la Lesse, elle en affecte le flanc nord. Elle réapparaît aux abords du méandre abandonné de la Lesse, dans la Chavée de Han, où elle redouble le flanc nord du synclinal, provoquant l'apparition d'un petit synclinal secondaire ou synclinal des Masures.

Faille de compression, elle provoque la remontée du compartiment sud par rapport au compartiment nord, sans bien connaître l'amplitude de son rejet. Connue sur plus de 9 km, depuis Han-sur-Lesse jusqu'au méridien de Nassogne, inverse et postérieure à la formation du synclinal de Han, elle peut être considérée comme antérieure à la Faille de Lamsoul.

Aux abords du Monument Interalliés, nous entrevoyons le passage des calcaires givetiens de la Formation de Fromelennes (G<sub>2</sub>), qui forment le flanc sud de la Grande Tinémont (305 m), à une séquence frasnienne faillée de la Formation de Nismes (F<sub>1</sub>) composée de schistes verdâtres avec alignements de nodules calcaires argileux et quelques bancs minces de calcaire franc. Il s'agit de schistes qui, recouverts par les alluvions modernes de la Lesse, structurent la dépression synclinale de la Chavée (170 m), vestige d'un méandre recoupé souterrainement.

Le chemin forestier qui conduit à la Petite Tinémont (240 m) donne accès à un vallon sec, anciennement parcouru par un ruisseau confluant avec la Lesse aérienne qui louvoyait dans la Chavée.

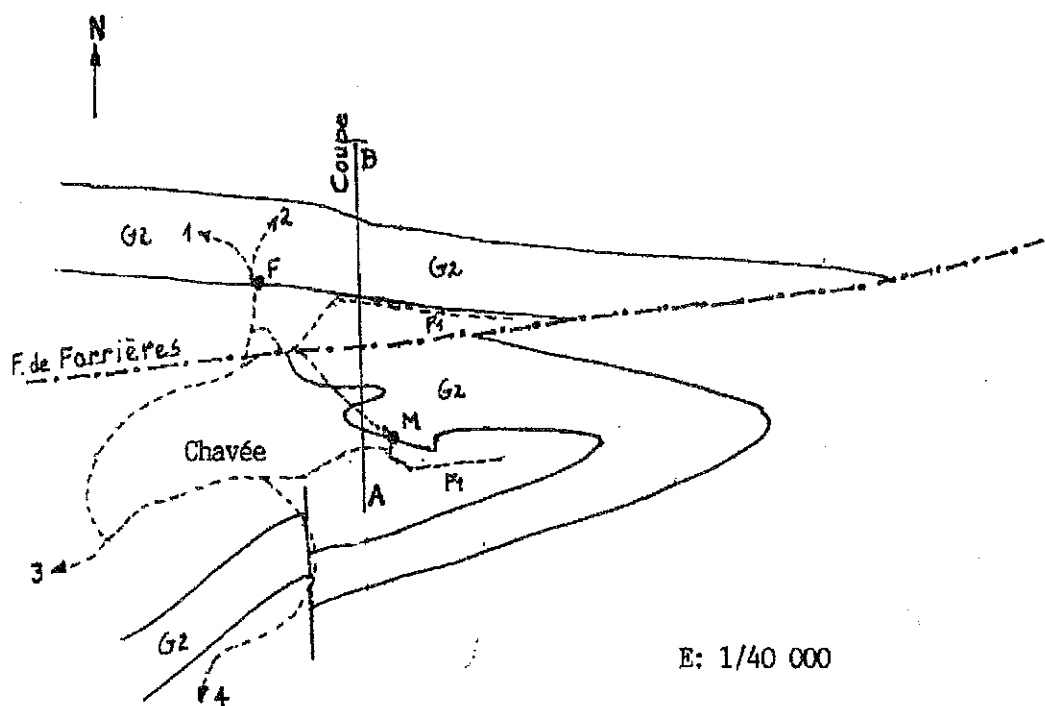
Nous retrouvons dans ce vallon les schistes frasniens avec une barre calcaire de quelques mètres d'épaisseur affleurant sur la terrasse de rive gauche, coincés entre les calcaires givetiens des deux Tinémont. Cette succession : schistes (Chavée) – calcaires (Gde Tinémont) – schistes (vallon sec) – calcaires (Pte Tinémont) témoigne de la présence de la faille de Forrières, de direction est-ouest, balisée fortuitement par un sentier forestier.



Nous découvrons ainsi l'existence du petit synclinal des Masures, surajouté à celui de Han qui se ferme en biseau à l'est et s'ouvre vers l'ouest en exposant notamment les schistes frasniens dans les talus de la route Han-Rochefort.

*Hexagonaria konincki est un corail du Dévonien que l'on peut observer dans le Frasnien.  
Ext. Guides géologiques régionaux, Belgique éd. Masson.*

COUPE GÉOLOGIQUE : CHAVÉE - TINÉMONT (HAN-SUR-LESSE)

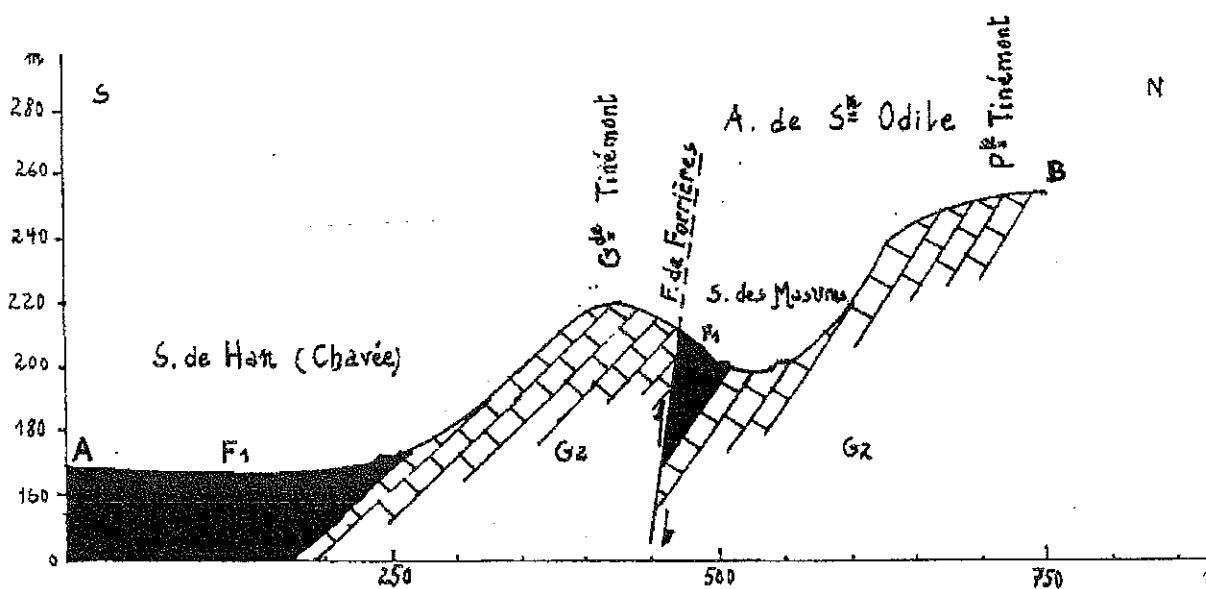


Légende :

F : fontaine Saint-Martin (source) – M : Mémorial interalliés 40-45

1 : vers le Belvédère                      2 : vers le Fond Saint-Martin

3 : vers Han-sur-Lesse                    4 : vers l'entrée des grottes



## 2. LA LAIDE FOSSE

À l'altitude de 275 m, celle-ci forme un îlot boisé au sein d'un complexe agropastoral, à mi-chemin entre le Belvédère et le hameau de Hamerenne (Rochefort). En fait, il s'agit d'un petit ruisseau d'une centaine de mètres de longueur qui creuse un court et profond vallon au sein des grès et schistes gréseux de la Formation de la Lomme. Ses eaux intermittentes (nulles actuellement) se perdent au contact des calcaires argileux de la Formation de Hanonet (Frasnien terminal : Cobp) dont les bancs, très minces, inclinent de 60° vers le sud.

Absorbées par un chanoir de 30 m de longueur et 20 m de profondeur, ces eaux creusent des galeries souterraines dans les calcaires givetiens de l'anticlinal de Ste-Odile pour venir buter contre les schistes frasniens de la Chavée, les obligeant à venir émerger à la Fontaine St-Martin, complètement à sec en cette période (ce qui, paraît-il, est rare).

Avant de sortir de la fosse (qui n'est pas laide du tout !), les férus de botanique admirent la formation de versant : une forme d'érablaie-ormiaie caractérisée par l'érable sycomore, l'orme des montagnes et les fougères scolopendre et polystic à aiguillons.

En regagnant les voitures, l'occasion est donnée de visualiser la direction de la faille de Lam-soul, imperceptible dans les schistes eiféliens, qui pourrait correspondre à cette ligne de crête passant par une rangée de chalets sous feuillus et un calvaire culminant à 285 m.

Quelques heureux botanistes découvrent dans une tournière les résultats d'un semis joliment coloré de bleuets, chrysanthèmes des moissons, trèfles incarnats, sétaires verticillées, ...

## 3. LE SITE DE LA CHAPELLE SAINTE-ODILE

On ne peut concevoir une étude de l'anticlinal sans visiter, même rapidement, le hameau de Hamerenne (270 m) où un ancien château-ferme, construit en moellons calcaires par le seigneur Evrard du Mont de Hustinay en 1661, est actuellement en voie de restauration et réaffectation comme gîte rural.

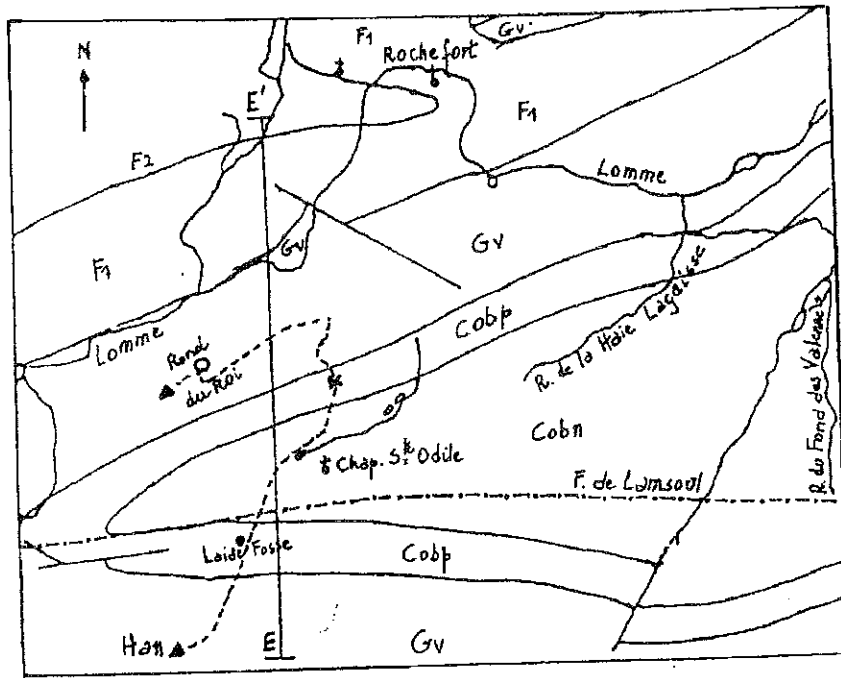
Il jouxte une chapelle d'origine romane (XII<sup>e</sup> siècle) originellement dédiée à Saint-Remy, reconvertie, après remaniement sous le comte de Rochefort Jean-Ernest de Löwenstein, d'origine allemande (alsacienne ?) au culte de Sainte-Odile, patronne de l'Alsace et censée guérir les maux de la vue (quelques mauvais esprits font allusion à l'ophtalmologue qui a installé son cabinet médical juste à côté...).

Cette chapelle est édifiée sur une bande calcaire incluse dans un complexe schisteux qui pourrait correspondre à la base de l'Eifélien (Cobn) comme semblent l'indiquer les petites occurrences calcaires au bas des murs de l'édifice et les cailloux calcaires dispersés dans le champ de maïs à proximité.

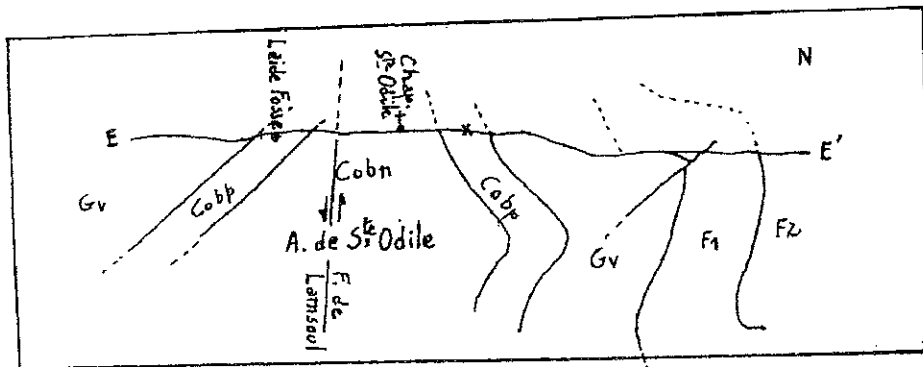
Non loin de là, au contact des roches schisteuses, sourd un ruisselet qui alimente un petit étang, actuellement en assec, puis la fontaine Ste-Odile et qui, après un passage sous la route, poursuit son itinéraire dans les prairies, envahi d'*Apium nodiflorum*, pour se perdre rapidement au contact des calcaires de l'Eifélien terminal (Cobp).

Le long de la route qui conduit à Rochefort, nous observons encore, sur les talus, quelques affleurements de schistes gréseux de la Formation de Jemelle dont le pendage nous annonce le flanc nord de l'anticlinal. Une vue panoramique nous permet de situer la vallée de la Lomme et le plateau calcaire du Gerny, exploité partiellement par les carrières Lhoist.

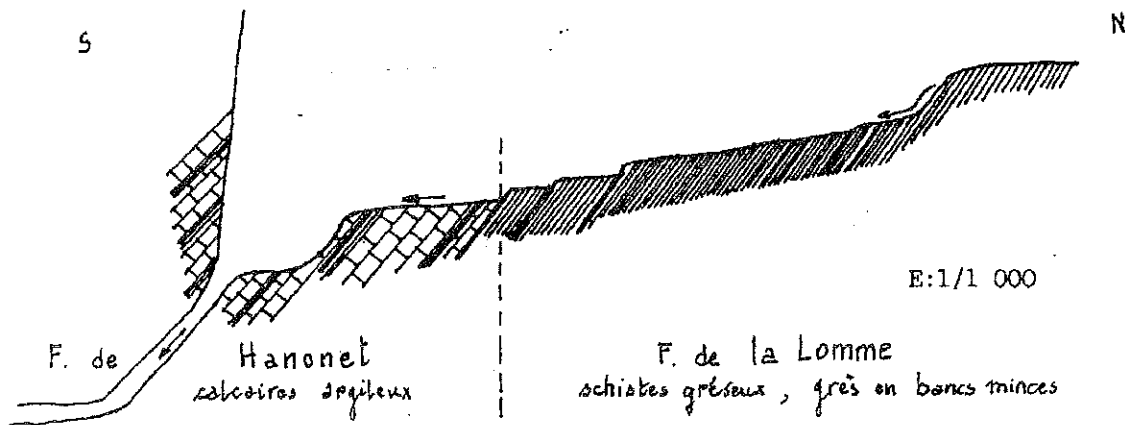
ANTICLINAL DE STE ODILE : CHARNIÈRE DE HAMERENNE (COUPE EE')



E: 1/40 000



COUPE DE LA LAIDE FOSSE (EIFELIEN SUP.)



#### 4. LE BELVÉDÈRE

Celui-ci, après concertation, nous servira, malgré la fraîcheur du courant d'air, de lieu de pique-nique. Ce site de pelouses calcicoles (240 m), sous statut de réserve naturelle domaniale, offre une vue splendide sur la Chavée. L'occasion est ainsi donnée d'expliquer, au moyen de schémas, l'évolution morphologique de la Chavée depuis la seconde moitié du Tertiaire jusqu'à nos jours (voir bibliographie) et d'étaler sur la rase pelouse une série de cartes géologiques et de documents chronostratigraphiques récents concernant la région.

#### 5. LE TIENNE DEL ROCHE À ÉPRAVE

Après le pique-nique, nous nous dirigeons vers ce site circulaire, ouvert et mis en culture, qui constitue un méandre recoupé de la Lomme. Nous profitons de ce large dégagement, parsemé de cailloux roulés, pour faire remarquer l'alignement du pli anticlinal du Tienne avec celui du massif enforesté de So Hère situé plus à l'est, en passant par la butte-témoin boisée du Rond Tienne, ainsi que l'inclinaison de l'axe reliant ces trois points, annonçant l'envoyage de l'anticlinal vers l'ouest.

Nous faisons un arrêt à la résurgence d'Éprave d'où émergent les eaux provenant des pertes de la Wamme, de la Lomme et de toutes celles qui diffusent dans le massif calcaire. Une courte visite à la grotte d'Éprave nous permet de bénéficier de l'exposé clair et intéressant de Bruno, qu'il propose de développer lors d'une prochaine visite approfondie de la grotte. Notons au passage l'agréable intermède proposé par deux jeunes gens qui nous offrent, à la « porte » de la grotte, un mini-concert d'instruments à vent dont la résonance ne peut que nous inciter à descendre davantage dans les entrailles du sous-sol pour y découvrir ses mystères...

Au sommet du Tienne del Roche (180 à 200 m), nous tentons, sauf erreur, de repérer la Faille de Lamsoul en fonction de la discordance des affleurements. Il faut rappeler que cette faille normale de distension ou de décompression provoque l'effondrement vertical du compartiment sud de l'anticlinal de Ste-Odile par rapport au compartiment nord, avec un rejet évalué à 100 à 200 mètres.

Au niveau d'Éprave, la terminaison périphérique (dite périclinale ...) de l'anticlinal est disloquée longitudinalement par cette faille dont le plan principal est accompagné de failles secondaires délimitant des petits fragments entraînés lors de l'effondrement du compartiment sud.

Un fossé à peine déprimé, bordant un sentier de direction ouest-est, semble indiquer le passage de la Faille de Lamsoul, mettant en contact anormal, par décrochement, les schistes frasniens et les calcaires givetiens, repérables dans les socles terreux des chablis.

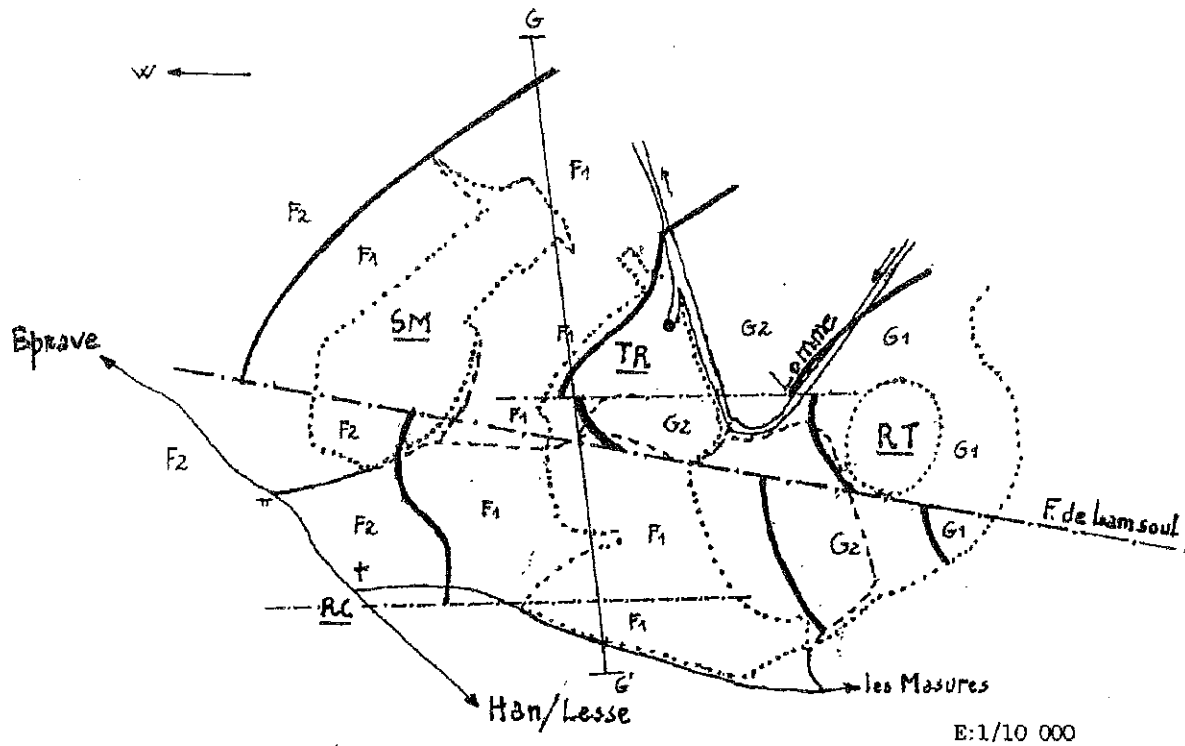
Avant de sortir du bois, en se dirigeant toujours vers l'ouest, on peut observer, sous pessière, le contact entre les calcaires (G<sub>2</sub>) du massif qui s'envoie définitivement et les schistes frasniens (F<sub>1</sub>) qui participent à la terminaison périclinale.

Finalement, il paraît possible, au niveau du site du bois Sur le Mont (190 m), de déceler le contact anormal entre les schistes frasniens F<sub>1</sub> et F<sub>2</sub>, situés de part et d'autre de la faille de décrochement.

Le retour par la pelouse de la Rouge Croix (170 m), elle-aussi mise en réserve naturelle domaniale, et la lisière du bois de la Justice (200 m) nous permet de jeter un dernier regard sur cette très belle plaine schisteuse d'Éprave, incluse dans le synclinal de Han où le Ri d'Ave, en rive gauche, et la Lomme, en rive droite, viennent rejoindre la Lesse, maîtresse des lieux.

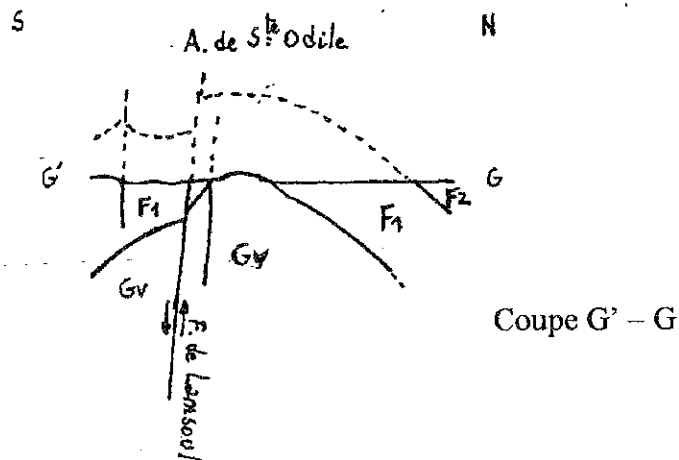
Comment ne pas terminer cette rude journée, qui aura provoqué de passionnantes et enrichissantes discussions, devant une autre maîtresse des lieux : la divine trappiste régionale... en attendant de nouvelles aventures !

### FAILLE DE LAMSOUL AU TIENNE DEL ROCHE (ÉPRAVE)



#### Légende:

- RC: Rouge Croix - RT: Rond Tienne - SM: Sur le Mont - TR: Tienne del Roche
- limites de bois
  - sentiers
  - failles
  - routes asphaltées
  - limites des formations géologiques



#### Bibliographie :

Liste de références parue lors du compte rendu de l'excursion du 19 mars 2005 dans « Les Barbouillons » n° 223 (mai-juin 2005).

Jean LEURQUIN, *Aspects géomorphologique et phytogéographique de la Fagne-Famenne*, 2005, 14 pp, 7 fig., 2 cartes. Non publié, contacter l'auteur.

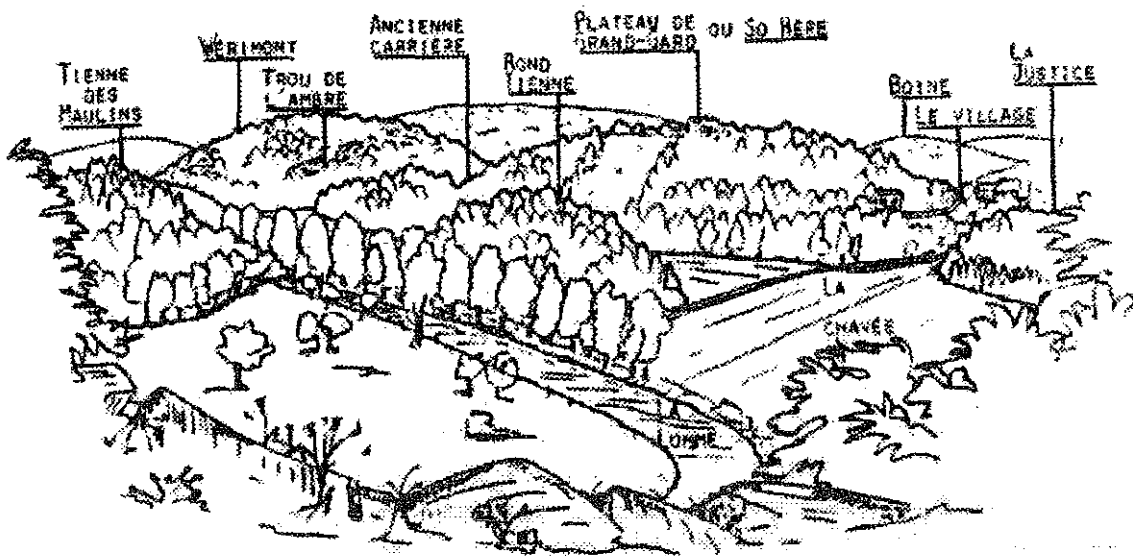


STRATIGRAPHIE

D'Omalus (1839)	Mourlon (1877)	Maillieux & Demanet (1929)	FORMATIONS	ETAGES	-Ma
Psammites du Condroz	Psammites du Condroz		Cusey Souverain-Pré Esneux Aye Famenne Matagne Vallières Neuville Grande Breux Moulin Liénaux Nismes Fromelenes Mont d'Haurs Terres d'Haurs Trois-Fontaines Harouet Jemelle Courvin Eau Noire Saint-Joseph Hierges Chooz	Famennien  F2 Frasnien F1 G2 Givetien G1  Eifelien  Emsien	-364     -370       -380  -391
	Schistes de Famenne	Schistes de la Famenne Schistes noirs de Matagne Calcaires et schistes de Frasnes Calcaires de Fromelenes	CIN SVP ESN AYE FAM  NVMIT GBR  NIML FRO  TM TRF HNT JEM CVN ENR STJ HIE CHQ		
	Calcaire de Givet	Calcaire de Couvin (schistes et calcaires à calcéoles)	Calcaire de Givet		
Poudingue de Burnot		Grauwacke de Bure Grauwacke de Hierges Schistes et grès de Winenne		Burnotien	

Tableau synoptique comparant quelques grandes subdivisions stratigraphiques historiques avec l'échelle lithostratigraphique actuelle. (Gradstein et Ogg, 1996)

VUE À PARTIR DU ROCHER D'ÉPRAVE



## Samedi 26 novembre : Assemblée générale extraordinaire

Jean-Claude LEBRUN

La nouvelle loi sur les ASBL publiée dans le Moniteur du 18 octobre 2002 nous oblige à préciser d'avantage nos premiers statuts mais surtout à désigner l'arrondissement judiciaire dont nous dépendons – pour nous, celui de Neufchâteau. Celui-ci devient le lieu de publicité où notre ASBL disposera d'un dossier qui pourra être consulté par toute personne intéressée.

Nous avons dû préciser nos buts poursuivis mais surtout les conditions d'admission et de sortie de nos membres, le rôle joué par les administrateurs, leur mode de nomination et de révocation, leur manière d'exercer leur fonction, etc.

Pour réaliser toutes ces adaptations, nous avons pu compter sur les services de Maître Alain Lebrun qui a relu nos anciens statuts et nous a guidés dans les modifications à apporter.

Ce sont ces nouveaux statuts qui ont été proposés à nos membres lors de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Briquemont le 26 novembre dans la salle de Laloux. Les 29 membres effectifs présents (et 4 procurations) ont accepté à l'unanimité ces statuts qui doivent maintenant être transmis au greffe du tribunal de Neufchâteau.

## Samedi 26 novembre : Repas annuel de notre association

Jean-Claude LEBRUN

Cette année, notre rassemblement annuel se singularisait fortement. D'abord, une partie très sérieuse où l'on présentait et débattait de nos nouveaux statuts... qui ne modifieront en rien le fonctionnement de notre association qui atteint un âge respectable ... si pas vénérable ! Ensuite, la partie festive fut quelque peu chahutée. Non pas que les membres soient particulièrement plus toniques en ces heures matinales, mais ce sont surtout les caprices de la météo qui étaient sur toutes les lèvres. Chacun racontant ses plaisirs ou déboires à conduire dans la neige. Arlette – merci au passage – décomptait les arrivants et s'inquiétait pour les membres qui nous viennent de fort loin. Finalement, peu de chaises sont restées vides, les victimes étant les pauvres Namurois bloqués par le verglas.

Que peut dire le chroniqueur de service sur cet après-midi bien agréable ? Bien mangé, bien bu, bien rigolé, bien joué, bien discuté. Voir les natus qui ont enfilé leurs plus beaux atours est assez surprenant. Leurs silhouettes habituelles, jumelles au cou, besace à bouquins en bandoulière, bottes aux pieds et coiffure de circonstance leur donnent un tout autre genre.

L'apéritif fut servi et re-servi aux premiers arrivants ; il fallait bien les faire patienter en attendant les retardataires. Les plats mitonnés par l'équipe de Madame Merny étaient à la hauteur de sa réputation. On ne s'en lasse pas ! Côté animation, notre président se renouvelle chaque année et les participants se laissent prendre au jeu. L'ambiance monte toujours d'un cran et les rires fusent de partout. Cette année, les appareils sont même sortis de leur housse pour immortaliser les séances de pêche ... hilarantes, comme notre spécialiste, Louis, n'en vit jamais sur les bords de la rivière. L'échange des cadeaux est devenu une tradition qui singularise nos retrouvailles et permet de prolonger nos bonnes relations bien au-delà de cette journée. Pensez donc ! Par exemple, un simple pot de confiture se déguste au cours de plusieurs jours et rappelle à l'heureux consommateur le soin qu'a apporté à sa confection le généreux donateur.

Bref, on continuera ... mais à une date plus propice.

**Vendredi 2 décembre : Conférence sur « Le recours à des bio-indicateurs  
comme outil d'évaluation de l'équilibre faune-flore dans les milieux  
forestiers » par Monsieur Alain LICOPPE<sup>2</sup>**

Bruno MARÉE

*Cette conférence s'inscrit dans la récolte d'informations initiée par la Commission permanente de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse sur le thème de l'impact de la gestion cynégétique actuelle sur la biodiversité forestière. Après avoir rencontré des sylviculteurs, des ingénieurs et agents de la D.N.F., des responsables des conseils cynégétiques et d'autres chasseurs, des propriétaires forestiers, après avoir prospecté certaines zones forestières et après avoir pris connaissance du Plan de Gestion Intégrée du Massif forestier de Saint-Hubert, ... après avoir mis en évidence un certain nombre de contradictions dans l'interprétation et l'analyse de la situation, il paraissait évident de faire appel aux scientifiques spécialisés en la matière.*

#### LE CONTEXTE

Dans un premier temps, Monsieur Licoppe s'est attaché à replacer la problématique de la gestion cynégétique actuelle dans le contexte historique et environnemental qui a abouti à la situation que nous connaissons aujourd'hui. En 1848, en Région wallonne, les populations de cervidés étaient fortement réduites et à la limite de l'extinction. Aujourd'hui, on connaît une augmentation spectaculaire des populations d'ongulés sauvages, avec un boum extraordinaire depuis 1980.

À cela s'ajoutent le développement des axes routiers, qui ont fortement fragmenté le territoire, et l'évolution organisée ou non des milieux forestiers disponibles : enrésinement, fructifications forestières importantes, effets des tempêtes de 1990, impact de la succession d'hivers moins rigoureux, pratique du nourrissage « dissuasif »...

La pratique de la chasse et tout ce qui concerne la gestion cynégétique ont également fait l'objet de nombreuses modifications qui aboutissent à ce que nous connaissons aujourd'hui. La création de conseils cynégétiques et l'organisation de plans de tirs (pour le cerf, uniquement) ont permis une gestion systématique des populations de cerfs, ce qui a favorisé une augmentation substantielle de cette population.

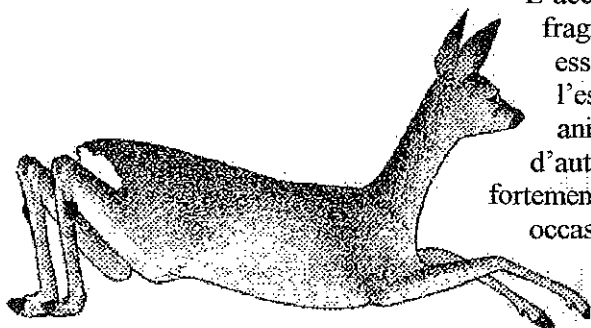
La mise en location des territoires de chasse par adjudication publique a généralement fait augmenter le coût de cette location pour les chasseurs, mais constitue également une rentrée financière, à court terme, de plus en plus importante pour les propriétaires, c'est-à-dire, très souvent, pour les communes. En principe, les cahiers de charges liés aux baux de locations pourraient être un outil efficace de contrôle, pour les propriétaires, de la gestion cynégétique qui sera mise en œuvre sur leurs territoires. Des densités seuils de populations peuvent être fixées, les modalités de nourrissage peuvent être déterminées et le principe du remboursement des dégâts occasionnés par le gibier peut également être notifié et détaillé dans ces cahiers de charges. En réalité, chacun reconnaît la difficulté de faire appliquer réellement ces contraintes, l'ensemble étant difficilement contrôlable.

Dans ce contexte, le « monde » de la chasse a évidemment évolué, lui aussi. Pour exemple, on cite des chiffres concernant la location de terrains de chasse pouvant atteindre 340 euros/ha/an. La participation financière d'un chasseur, pour une seule journée de chasse, atteint parfois 2000 euros... Avec un prix pareil, on peut comprendre que le chasseur tient absolument à voir et à tirer du gibier. C'est pourquoi, pour les organisateurs de ces chasses, il est important de pouvoir offrir aux actionnai-

<sup>2</sup> Ingénieur attaché au Laboratoire de la Faune sauvage et de Cynégétique, au Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois, Direction de la Nature, de la Chasse et de la Pêche ( D.G.R.N.E., Ministère de la Région Wallonne ), à Gembloux.

res une population très importante de gibier, et surtout de sangliers. Ceux-ci seront disponibles lors des nombreuses battues qui devront être organisées pour rentabiliser partiellement l'investissement financier consenti.

Signalons aussi que le chasseur est aujourd'hui le seul utilisateur « payeur » de la forêt, alors que cette forêt a récemment vu son rôle fortement diversifié. Si la production de bois représente la fonction traditionnelle des forêts, il est admis aujourd'hui que sa richesse naturelle et sa biodiversité globale doivent être préservées. On lui reconnaît aussi un rôle social et culturel important puisqu'elle offre un lieu de quiétude pour les promeneurs et, parfois, un terrain de sport pour les amateurs...



L'accentuation de la pression anthropique, la fragmentation des territoires, les boisements par essences de production... ont confiné le cerf à l'espace forestier, alors qu'il s'agit initialement d'un animal de plaine et de milieu ouvert. Comme pour d'autres animaux, son comportement nocturne s'est fortement développé, alors que les dérangements occasionnés durant le jour le maintiennent dans des zones de remises. C'est là, entre autres, que peuvent être constatés d'importants dégâts dans les peuplements forestiers.

### DES SOLUTIONS TRANSITOIRES

La recherche de solutions favorisant la restauration de l'équilibre forêt-gibier devrait passer, selon Monsieur Licoppe, par une phase transitoire qui impliquera l'aménagement de l'habitat destiné au cerf par la création de gagnages herbacés et par l'entretien de prairies semi-intensives en milieu forestier. Les gagnages jouent un rôle de diversion et de dispersion du gibier. Ils offrent un apport alimentaire supplétif indispensable pour maintenir les populations actuelles et pour détourner la faune des plantations et des zones de semis ou de régénération naturelle.

Les gagnages, en ouvrant le milieu, facilitent le recensement de la faune et le contrôle des populations, tout en favorisant la diversification des paysages et, de ce fait, la biodiversité générale du milieu forestier. La bonne organisation de points de nourrissage (supplétif et/ou dissuasif), l'usage de systèmes de protections globales ou individuelles des plantations et, éventuellement, la pratique du « rabottage » sur les troncs des résineux (répulsif pour les cerfs), semblent à première vue inévitables, en guise de mesures temporaires, pour assurer à terme la pérennité forestière.

En outre, des mesures purement sylvicoles pourraient également être rapidement mises en œuvre. Elles visent principalement la diversification des essences, la multiplication des interfaces forêt-plaine, la mise en lumière des sols et le principe d'une exploitation plus respectueuse du milieu, en évitant, par exemple, le tassement des sols par des engins lourds et en préservant la quiétude de la forêt.

Enfin, le rabaissement des clôtures permettant la circulation du cerf et, dans un tout autre domaine, la restauration de certains milieux naturels peuvent participer indirectement au rétablissement de l'équilibre faune-forêt. Il faut évidemment éviter que l'ensemble de ces mesures ne constituent un nouveau prétexte permettant d'augmenter encore la densité de grand gibier en forêt...

### LES BIO-INDICATEURS

La définition de bio-indicateurs permettant le contrôle permanent de l'équilibre forêt-gibier semble donc indispensable. Ces bio-indicateurs peuvent faire appel à des paramètres concernant l'animal lui-même, sa population ou la végétation dont il se nourrit. Le procédé à mettre au point doit

être simple et clairement défini. Il devrait traduire en valeur relative l'équilibre entre les populations et le milieu.

Le système « I.P.E. » proposé par Monsieur Alain Licoppe repose sur les trois paramètres suivants : l'indice de performance physique de l'animal en tant qu'Individu, la dynamique des Populations et la pression exercée sur la flore, sur l'Environnement en général.

La mesure des maxillaires, l'observation des trophées, l'analyse de la masse corporelle des animaux abattus et l'étude de la fertilité des biches apportent les informations sur l'état sanitaire des animaux.

Les recensements par approche ou par affûts combinés ou, de nuit, avec recours au bac à lumière, les collectes de mues, le repérage des hardes lors du brame ou la photographie... permettent de déterminer au mieux les structures de la population des cerfs : pyramide des âges, répartition mâles-femelles...

Enfin, en matière d'impact sur l'environnement, les dispositifs « enclos-exclos » devraient permettre à terme de comparer l'évolution de la végétation avec et sans la pression du gibier. Il s'agit de mettre en place des clôtures protégeant une superficie très réduite de 4 m<sup>2</sup> et d'observer le taux de recouvrement et l'évolution des espèces végétales localisées à l'intérieur de l'enclos. D'après les premières observations réalisées à ce jour, il apparaît que la myrtille pourrait être l'espèce la plus appropriée comme indicatrice d'une éventuelle surcharge animale. Toutefois, cette méthode présente un certain nombre d'inconvénients : coûts importants, lenteur des observations inhérentes à la lenteur du développement de la végétation, impossibilité de distinguer les dégâts réels du cerf, du chevreuil ou du sanglier... ou, même, du passage du charroi d'exploitation forestière !

Pourtant, s'il y a réellement volonté de retrouver un équilibre entre le milieu forestier et la grande faune qui y vit, il apparaît indispensable, pour Monsieur Licoppe, de développer et de peaufiner encore la technique des bio-indicateurs.

#### QUESTIONS-RÉPONSES

Après son exposé, Monsieur Licoppe a aimablement accepté de se prêter au jeu des questions-réponses. Voici quelques idées émises au cours de cette discussion informelle :

- La situation de l'équilibre faune-forêt peut être très variable d'une région à l'autre. Les méthodes de gestion cynégétique varient également d'une zone à l'autre. Mais, de façon globale, elles ont partout favorisé, à ce jour et ce depuis 1990, une expansion sans précédent des populations d'ongulés sauvages. On atteint aujourd'hui des sommets ! Pour les cerfs, c'est beaucoup ! Pour le sanglier, c'est clairement beaucoup trop ! La gestion des populations de sangliers ressemble de plus en plus à de l'élevage ! Pour ce qui est du chevreuil, la population est très fluctuante et difficilement quantifiable !



Peut-être faudrait-il aussi s'interroger sur l'impact des surdensités de sangliers sur les populations de cerfs et de chevreuils ? Comme on le voit, le problème n'est pas simple !

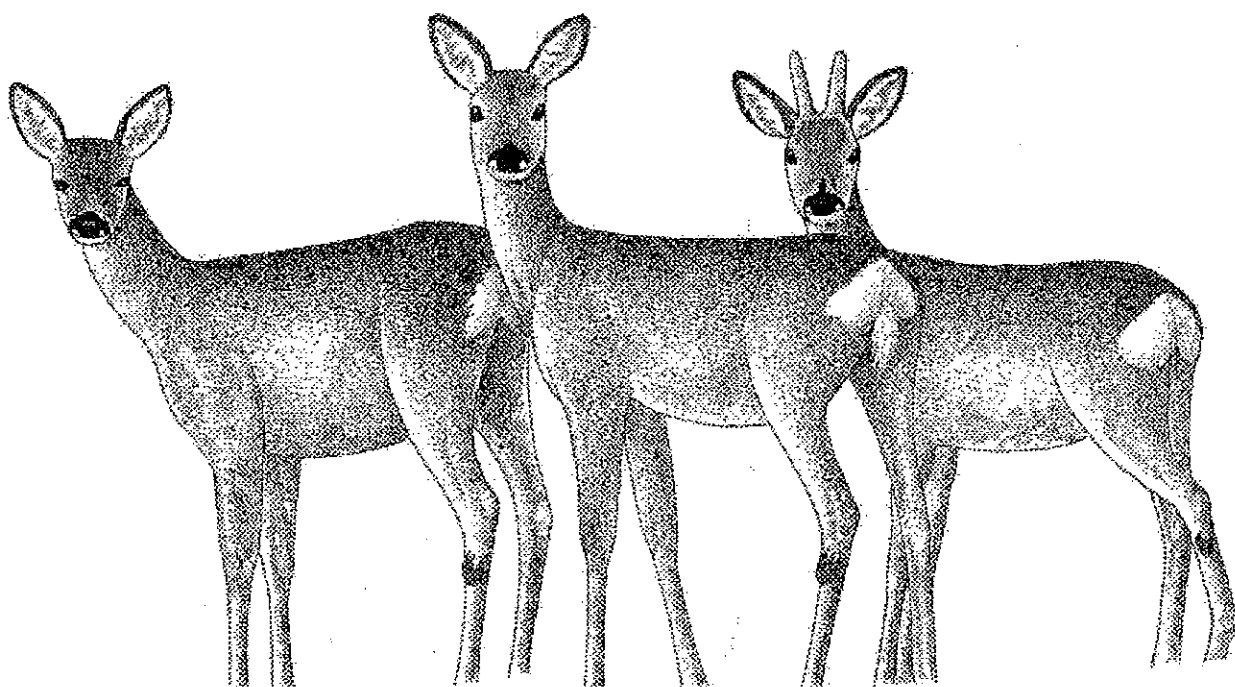
- Les **dégâts** occasionnés à la forêt ont un coût difficile à évaluer, principalement à long terme. Aucun chiffre précis n'est actuellement disponible à ce sujet. Les communes privilégient actuellement les rentrées financières, à court terme, des baux de chasse. Pour les responsables politiques, le long terme se réduit trop souvent à la fin de la législature...
- En cas de **suppression immédiate du nourrissage et des clôtures**, il faudrait s'attendre à une période transitoire très délicate au cours de laquelle les dégâts, principalement dans les zones agricoles, en périphérie des massifs forestiers, risquent d'être difficilement gérables. Par la suite, on pourrait s'attendre à une régulation progressive des populations. Monsieur Licoppe avoue qu'il jugerait fort intéressant de tenter l'expérience.
- Juste avant 1990, la **multiplication de gagnages herbeux** s'avérait être la seule solution au maintien des populations de cervidés en forêt. Aujourd'hui, depuis les tempêtes de 1990 et dans la perspective de la gestion des zones forestières Natura 2000, le contexte est différent et les solutions sont peut-être à trouver autre part !

Voilà de nouvelles pièces à verser au dossier complexe de la gestion cynégétique, en ce début de 3<sup>ème</sup> millénaire, et de son impact sur les milieux forestiers ! Les informations reçues lors de cette conférence ont éclairé certaines zones d'ombre dans la réflexion de notre association sur ce sujet crucial. Elles ont aussi dévoilé de nouveaux aspects non encore abordés par les membres. Elles ont enfin suscité de nouvelles questions auxquelles nous tenterons encore de répondre prochainement, avant de présenter un bilan global des résultats des recherches effectuées et de proposer une prise de position claire, concrète et sans équivoque, sur la gestion cynégétique dans les forêts de Wallonie.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse remercient chaleureusement Monsieur Alain Licoppe pour sa compétence et sa disponibilité.

**Remarque :**

Le compte rendu proposé ici a été réalisé sur base de prises de notes réalisées durant l'exposé et au cours de la discussion qui a suivi. Pour faciliter cette rédaction, Monsieur Alain Licoppe a eu l'amabilité de transmettre copie du CD de présentation de son exposé. Avant publication, le texte a été soumis et approuvé par le conférencier.



*Le chevreuil : une espèce en surnombre dans nos forêts. Ext : La Hulotte*

## Samedi 3 décembre : Excursion bryologique hivernale à Gembes

Marie-Thérèse ROMAIN

*Rien, cette fois, ne nous aura été épargné ! Aléas cynégétiques et climatiques  
se sont conjugués pour nous rendre la vie difficile !  
Le programme prévu a dû être modifié en fonction des premiers  
et le séjour sur le terrain écourté en fonction des seconds ...  
C'est donc chaussés des bottes de 7 pluies qu'une quinzaine de  
courageux participants, certains venus de loin, ont entrepris la mouilleuse exploration  
des affleurements, talus et ruisseaux du chemin de la pompe à eau de Porcheresse ...*

### LE CHEMIN DE LA POMPE À EAU DE PORCHERESSE

Le programme de cette petite journée était, initialement, l'exploration des superbes affleurements gréseux du ruisseau des Rives, au lieu-dit La Roche, et ses abords. Il a fallu, en dernière minute et pour des raisons de sécurité, prévoir une autre solution. C'est ainsi que, au niveau du Pont des Rives, route Gembes-Porcheresse, au lieu-dit Les Gouttelles (nom on ne peut mieux choisi pour cette journée !), nous avons suivi, le long de l'Almache, le chemin de la pompe à eau de Porcheresse où une petite carrière nous a d'abord « accueillis », sous les parapluies, pour tenter de relever quelques espèces caractéristiques.

Curieusement, les affleurements de schistes gréseux lochkoviens verdâtres (anc. gedimmiens, Formation de Saint-Hubert) de cette ancienne petite carrière et de ses abords recèlent pas mal d'espèces acidiphiles mais aussi des neutrocalcicoles, indication d'une certaine charge carbonatée de la roche. La nature n'est pas mathématique... L'aspect particulièrement mouillé des plantes ne rend pas la reconnaissance aisée et le doute reste parfois de rigueur...

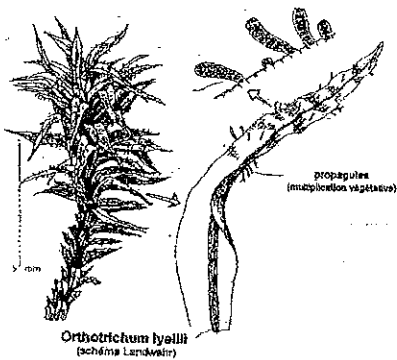
Les feuilles distribuées aux participants, reléguées temporairement au sec dans les cartables, leur permettront d'examiner plus attentivement, à la maison et loin des intempéries, les échantillons recueillis...

Retenons les espèces les plus typiques parmi les acidiphiles : *Bartramia pomiformis*, *Dicranum scoparium*, *Diplophyllum albicans*, *Heterocladium heteropterum*, *Hylocomium splendens*, *Isothecium myosuroides*, *Pleurozium schreberi*, *Polytrichum formosum*, *Pseudoscleropodium purum*, *Rhytidadelphus loreus*, *R. squarrosus*, *R. triquetrus*.

Quant aux neutrocalcicoles, nous arrivons à relever : *Ctenidium molluscum*, *Eurynchium striatum*, *Homalothecium lutescens*, *Schistidium apocarpum*. Laissez tomber *Bryoerythrophyllum recurvirostrum*, je doute et m'en excuse ... N'oubliez pas les ubiquistes au sens large (= celles qui ne se préoccupent pas de la nature du substrat) : *Brachythecium rutabulum*, *Bryum capillare*, *Calliergonella cuspidata*, *Eurynchium praelongum*, *Lophocolea bidentata*, *Plagiomnium undulatum*, *Plagiothecium* sp. (à vérifier au microscope !), *Hypnum cupressiforme* (à la frimousse méconnaissable tant il est dégoulinant).

Nous remontons le chemin qui mène à la pompe à eau en tâchant de nous réchauffer les pieds ... et sans oublier de regarder à gauche et droite pour repérer l'une ou l'autre petite surprise. C'est ainsi que nous mettons en évidence quelques épiphytes classiques : les troncs plus âgés sont envahis de pleurocarpes telles *Isothecium myosuroides* et *Hypnum cupressiforme* var. *filiforme* qui occupent tout l'espace tandis que, sur les troncs plus jeunes, de petites espèces réussissent à se développer : *Metzgeria furcata*, *Radula complanata*, *Orthotrichum affine*, *Ulota bruchii* et, merci à l'ami Roland, une espèce moins fréquente mais très caractéristique : *Orthotrichum hyellii*, couverte de propagules (éléments de multiplication végétative) brunâtres (voir illustration page suivante).

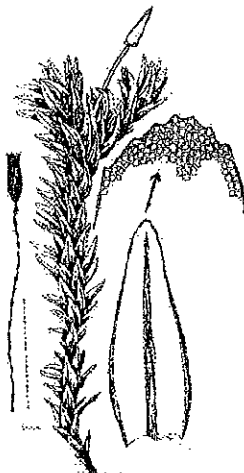
## LE SITE DE LA POMPE À EAU



incongruent d'ailleurs, lors de la construction du bief.

Enfin, mouillés pour mouillés, autant terminer l'exploration dans l'eau... C'est ainsi que, à la confluence du petit affluent (le ruisseau de Grinchî) et de l'Almache, une petite zone très intéressante nous livre quelques espèces caractéristiques des ruisselets acides : *Brachythecium rivulare*, *Chiloscyphus polyanthos*, *Pellia epiphylla*, *Platyhypnidium riparioides*, *Racomitrium aciculare*, (cf. ill.), *Rhizomnium punctatum*. Ajoutons *Plagiochila porelloides*, petite hépatique hygrophile et *Bryum pseudo-triquetrum*, petite mousse subaquatique mais indifférente au substrat et, somme toute, pas si fréquente.

Le tableau est complété, les chercheurs saturés de science et d'humidité, le retour entamé. Quelques acharnés tâchent encore, sur le chemin du retour, le long de l'ancien chemin du vicinal, de reconnaître les espèces sur le terrain. Ils ont gagné un pique-nique au sec !



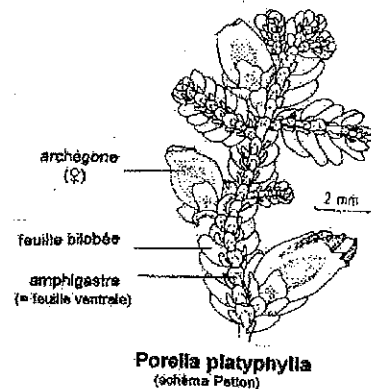
*Racomitrium aciculare*  
(schéma Landwehr)

*Ulota* « crispée », *Homalia* « plate » et que tous les genres commençant par *plagio* = oblique en grec, concernent des espèces rampantes à semi-rampantes ?

## COMMUNICATION

Six exemplaires de « Les bryophytes du Centre-Ouest » de R.B. Pierrot, réédition 2005 (inchangée), sont à la disposition des amateurs à la bibliothèque pour le prix de 18 €. S'adresser à M.Th. Romain au 084/36 77 29.

Nous arrivons à la pompe à eau, que certains ne connaissent pas, occasion unique de vanter les mérites de ce mini patrimoine de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, restauré, et dont certains vestiges sont toujours bien apparents (canal d'adduction, pontons, vannes). Mais bryologie oblige : le ponton au niveau duquel l'ancien canal d'arrivée d'eau de la pompe rejoint l'Almache, est très intrigant : on y relève quelques espèces strictement calcicoles : *Anomodon viticulosus*, *Homalia trichomanoides*, *Porella platyphylla* (cf. ill.). Une petite réaction à l'HCl, opérée par le géologue de service, nous confirme qu'il s'agit bien de pierre calcaire : l'effervescence est manifeste. Ces blocs ont été amenés là,



Car c'est bien au chaud, autour d'une table conviviale à l'accueillant « Grainchi » (sic), que nous nous séchons en devisant, autour de quelques bouquins et publications qui alimentent les commentaires.

Mais promis, la sortie prévue au lieu-dit La Roche aura lieu au printemps et faites vos prières pour que le soleil soit au rendez-vous !

## UN PEU D'ÉTYMOLOGIE POUR TERMINER

Savez-vous que *Calliergonella* signifie « beau travail », *Hylocomium* « habitant des forêts », *Pleurozium* « à nombreuses branches », *Rhytidiadelphus* « à plis jumelés », *Brachythecium* « à opercule court »,



**Samedi 10 décembre 2005 : Promenade hivernale et détermination de l'indice biotique de la Wimbe, entre Lavaux-Sainte-Anne et Revogne.**

BRUNO MARÉE

*Malgré la froidure, la faible participation des naturalistes et la surpopulation de chasseurs se réservant le droit de circuler bruyamment en forêt, les objectifs fixés pour cette balade hivernale seront atteints, avant la précoce tombée de la nuit : une longue marche pour se tenir chaud, la découverte des trésors patrimoniaux de Revogne et l'analyse biologique de trois stations sur la Wimbe...*

Nous partons du nouveau parking aménagé devant ...

#### LE CHÂTEAU DE LAVAUX-SAINTE-ANNE

« *Quadrilatère médiéval en moellons calcaires renforcé par des tours d'angles circulaires et entouré de douves, le château fut partiellement restauré en 1933-1936 grâce au mécénat de la baronne Lemonnier. À remarquer, au nord-est, la remarquable tour de 4 niveaux et de 12,60 m de diamètre. C'est le donjon couronné par un étage en encorbellement sous toiture en cloche sommée d'un épi bulbeux...* ». Le site mérite évidemment une visite approfondie, mais la Wimbe nous attend, à l'arrière du château pour une première analyse biologique de l'eau.

#### LA WIMBE

- Elle prend sa source en deux bras sur le territoire de Haut-Fays et se jette dans la Lesse en amont de Villers-sur-Lesse, soit un tracé d'environ 47 km.
- Anciennement « WEMBRE », graphie justifiée par la forme latine WEMBRIA dans un acte de 943. WEMBRIA descend d'un terme primitif VEMERA qui signifie « ruisseau des saules ou des osiers »<sup>3</sup>
- Calcul de l'Indice Biotique (I.B.)

Nous mouillerons nos bottes et nos passoires en amont du château de Lavaux, à l'entrée du village, et en aval de Revogne, sous le petit pont de la route Froidlieu – Revogne. L'enthousiasme des participants nous incitera à réaliser une troisième opération de recensement des invertébrés, sous le pont, dans le village de Revogne.

Aucun élément probant ne permettra de mettre en évidence des différences quant à la qualité de l'eau de ces trois stations distantes de 4 ou 5 km, sans apport important de polluants. La principale bouche d'égout observée se situe, rive droite, juste en aval du petit pont de Lavaux, en face du parking du château. Toutes nos observations seront réalisées en amont.

Le groupe faunistique le plus sensible récolté dans les trois stations est un éphéméroptère de la famille des Heptagénidés (Ecdyonurus). Aucune larve de Plécoptères (perlidés), le groupe faunistique le plus exigeant pour ce qui est de la teneur en oxygène dissous dans l'eau, ne sera observée. Si l'on tient compte de la diversité globale des stations, où plus de 15 Unités Systématiques (U.S.) ont été relevées, on peut attribuer la cote 9 (Indice Biotique 9 – I.B. - sur une échelle maximale de 10) pour l'ensemble de la Wimbe, entre Revogne et Lavaux. C'est pas mal ! Mais, ça pourrait être mieux !

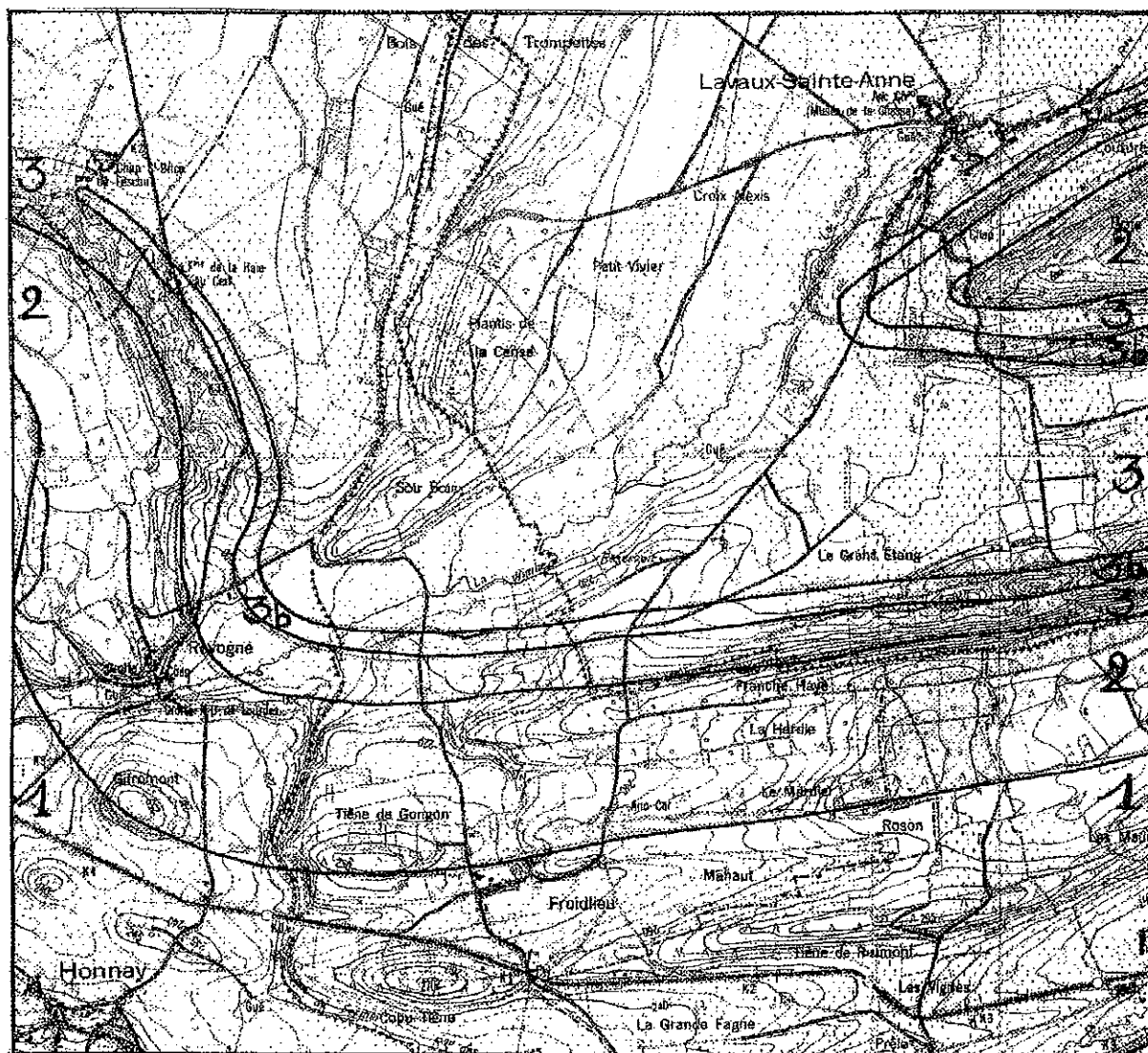
Refoulés vers le sud par les virtuoses de la gâchette, nous filons vers le Bois d'Hart, à la limite des communes de Rochefort et de Wellin, à la limite aussi des provinces de Namur et de Luxembourg. Avec une petite pensée pour le site de Juserenne et un petit crochet du côté de la chapelle N.D. de Walcourt.

<sup>3</sup> Ch.-G. ROLAND, *Toponymie namuroise*, Namur 1899-1903, t. 1, p. 134.

## CARTE GÉOLOGIQUE PERMETTANT DE SITUER LES SITES VISITÉS

**LAVAUX-Ste-ANNE - REVOGNE**

Extraits Cartes IGN 59/1-2 Houyet-Han/Lesse et 59/5-6 Pondrôme - Wellin. Ech.:1/25.000

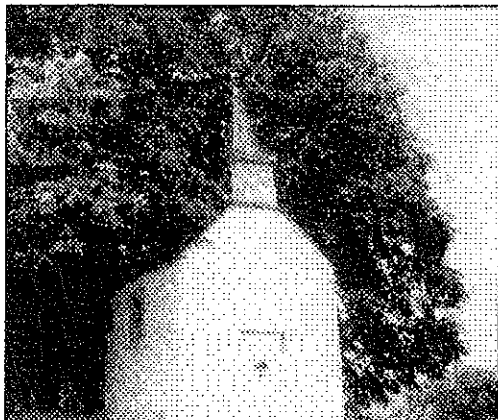


1. **Couvinien (Co) - Eifelien** : schistes
2. **Givetien (Gy)** : calcaires
3. **Frasnien (Fr1m)** : schistes - 3 b. **Frasnien (Fr1o)**: calcaires.

## LE SITE DE JUSERENNE

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Saint-Remy de Juserenne-Lavaux est érigé en paroisse filiale et indépendante de Froidlieu : un site qui fera prochainement l'objet de fouilles archéologiques, à l'initiative du Service des Fouilles de la Région Wallonne et, comme pour le site de Froidlieu, avec la collaboration des Naturalistes de la Haute-Lesse...

## LA CHAPELLE N.D. DE WALCOURT



*Chapelle Notre-Dame de Walcourt  
érigée au début du XIX<sup>e</sup> siècle*

- Lieu-dit : Les Montats
- Chapelle d'architecture commune édifée après 1820 pour abriter une statuette de la vierge anciennement nichée dans un arbre proche à l'initiative d'un dénommé Louis Joseph Frankart, ouvrier journalier. C'était un célibataire, mort le 24 janvier 1830, à Lavaux-Ste-Anne, son village natal, à l'âge de 33 ans<sup>4</sup>. On ne connaît pas très bien les raisons de sa donation. En 1820, il promet de faire des pèlerinages et d'édifier une chapelle « ...quand je serais Délivré... Etant au arroy dans Ma Chabrette ». Il était sans doute malade ou prisonnier ??? Même notre ami Jean-Pol Weber n'en sait rien !

La montée sur la crête du Bois d'Hart permet de recouper perpendiculairement les assises géologiques de l'Eifelien et du Givetien, avec une alternance très démonstrative de zones schisteuses et de barres calcaires. Un très beau chemin creux permet d'accéder au plateau calcaire de plus en plus largement grignoté par la carrière du Fonds des Vaulx.

Nous longeons, vers l'ouest, la lisière forestière, non sans évoquer avec amusement, une fois de plus, le scatologique toponyme du « Merdier ». Et en admirant la remarquable diversité des essences ligneuses de la forêt et des haies... Il faut dire que le Bois d'Hart constitue une des plus anciennes forêts de la région. Sa localisation est clairement illustrée sur une extraordinaire carte figurative de 1590 décrite par Maurice Evrard dans une des publications du Centre d'Histoire et de Traditions de Wellin (Froidlieu, Frèyeu, dû c'qui l'gade a pris l'leû, 1996).

Le soleil nous offre encore une très belle et inhabituelle perspective sur l'église de Froidlieu et nous redescendons vers la plaine alluviale de la Wimbe pour repasser sur la rive droite. En bordure du « Soir Bois », à l'extrémité sud des Bois de Lavaux (Bois des Trompettes, Bois du Renard...), nous saluons la croix Bovy, une croix d'occis dont la principale particularité est de ne pas préciser... la date du décès de l'infortuné Eli Bovy. Par contre, le nom de son épouse, qui a probablement fait ériger ce petit monument, figure en bonne place au bas de la croix : « ICI / EST DECEDE SUBITEMENT / A L'AGE DE 59 ANS / ELI BOVY / EPOUX DE / ALPHONSINE / CARTIAUX / R.I.P. »

Au petit cimetière de Revogne, nous retrouverons les époux BOVY-CARTIAUX, réunis sous leur pierre tombale, et nous pourrions ainsi déterminer la date de décès et d'édification probable de la croix : 1926.

Pique-nique sur les hauteurs boisées de Revogne, avant d'attaquer, par le nord, l'ancienne ville aujourd'hui déchue et de prendre en douceur cette place fortifiée en son temps...

À voir : la porte du Midi, la chapelle St-Etienne, le château de la famille Nemery et quelques très belles maisons en moellons calcaires. Sans oublier, pour les amateurs, la spectaculaire « Grotte de

<sup>4</sup> D'après Jean-Pol WEBER, *La chapelle Notre-Dame de Walcourt à Lavaux-Ste-Anne*, D.M.A., n° 10, 1990, pp. 81-83.

Lourdes » édifée en un imposant amoncellement de pierres érodées... À entendre (mais nous n'en aurons pas l'occasion aujourd'hui !) : la cloche !

## REVOGNE

- Engon de Revogne, cité en 930 : premier seigneur connu, à l'initiative de la première place fortifiée.
- D'après Eugène NEMERY, le mot « Revogne » viendrait d'un nom de personne d'origine germanique, sans doute l'ancien propriétaire du domaine mérovingien.

## Les remparts

- La ville constituera un important site de défense de la Principauté de Liège et participera à la lutte entre l'évêque de Liège et le duc de Bourgogne : pas de chance, elle sera détruite en 1466 par Charles le Téméraire ! ... Malgré les remparts du XIII<sup>e</sup> siècle (1241) avec, anciennement, 3 portes : du Levant, du Couchant et de Lompres (ou du Midi), la seule encore visible aujourd'hui. Cette dernière fut restaurée en 1897 et classée en 1942.

## Le château actuel

- Il date du XVII<sup>e</sup> siècle.

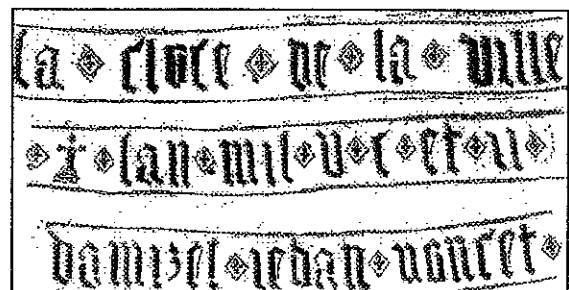
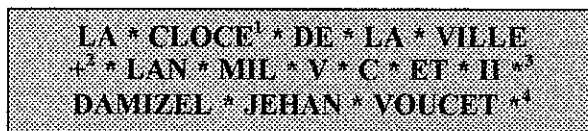
## Économie

- Production de chaux signalée en 1354 (four à chaux).
- XIX<sup>e</sup> siècle : agriculture, élevage, commerce des chevaux, filage du chanvre et du lin – 2 moulins à eau et 1 brasserie + exploitation de mines de plomb et de pyrite (1868-1869).
- Est devenu un hameau de Honnay. Fait aujourd'hui partie de la commune de Beauraing.

## La cloche

Elle mérite d'être signalée...

- Située dans le clocher de la chapelle Saint-Etienne, elle date de 1502. C'est la plus ancienne cloche connue dans la région.
- La chapelle, par contre, date de 1777.
- L'ensemble (chapelle et fortifications du château) a été classé en 1983.
- Texte gravé sur la cloche :



<sup>1</sup>« Cloce » pour cloche

<sup>2</sup>Le perron... de Liège ? ... et 1502<sup>3</sup>

<sup>4</sup>Le donateur, le maître ou le parrain ?

Pourquoi les fleurs de Lys ?<sup>5</sup>

Le retour vers Lavaux divise un peu les participants, les plus courageux reprenant la direction du Bois d'Hart pour parcourir un chemin en phase de disparition, au bas du versant.

À Lavaux, la nuit tombe, les chasseurs ont regagné leurs pénates et les lumières de la crêperie locale attire quelques phalènes engourdis et quelques naturalistes fatigués.

<sup>5</sup> D'après Philippe SLEGGERS Et Georges DARTOIS, *De la Meuse à l'Ardenne*, n° 22, 1996, pp. 77-82.



## À N'EN PLUS DOUTER

Cette nouvelle rubrique, imaginée par l'ami Jean Leurquin, est proposée à nos lecteurs afin de porter à la connaissance des personnes intéressées la résolution d'un problème soulevé lors d'une excursion : hésitation lors d'une détermination, trouvaille énigmatique, question étymologique, historique....

Chacun est invité à y participer, soit en communiquant une réponse à un problème soulevé, soit, pourquoi pas, en posant une question qui le tarabuste et qui pourrait trouver réponse par la voie de cette rubrique.

Alors, d'accord ?

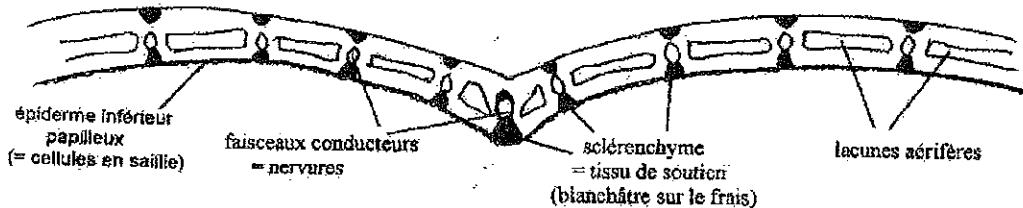
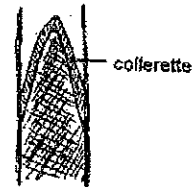
Nous vous proposons en « première » un sujet botanique qui fait souvent la une des discussions lors des excursions :

### 1. Les différences principales entre *Carex pendula* et *Scirpus sylvaticus* à l'état végétatif (par M.Th.ROMAIN)

Ces deux espèces se ressemblent en effet. Lorsqu'elles ne sont pas en fleurs, elles nous font souvent hésiter et, qui l'eût cru, discuter ferme.... Voici quelques « trucs » généraux et, pour ceux que cela intéresse, quelques détails qui permettront de lever les doutes :

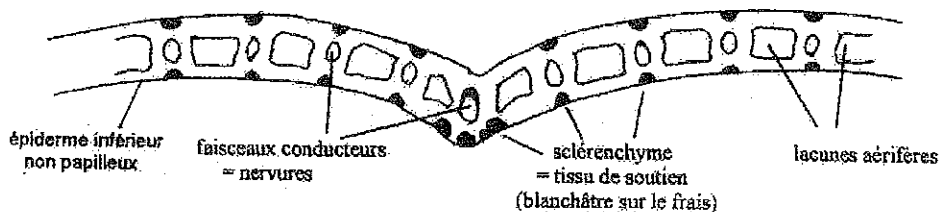
#### *Carex pendula*

- base de la touffe rougeâtre
- feuilles d'un vert franc, mates en dessous
- ligule très aiguë à bord membraneux un peu redressé (collerette) :
- coupe transversale de la feuille \* (visible au binoculaire) :



#### *Scirpus sylvaticus*

- base de la touffe non rougeâtre
- feuilles d'un vert jaunâtre, brillantes en dessous
- ligule variable, obtuse à pointue, sans collerette :
- coupe transversale de la feuille<sup>6</sup> (visible au binoculaire) :



2. Une question d'histoire : qui peut donner la raison de la dévotion à Notre-Dame de Walcourt (nombre de chapelles lui sont dédiées) dans notre pays et peut-être même en France ?

Réponse dans le prochain bulletin ?

<sup>6</sup> La coupe transversale s'effectue avec une bonne lame de rasoir, sur une lame de verre, et sera aussi fine que possible, l'ongle servant de guide pour éviter de faire dévier la lame.



## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT : Le bilan 2005

Bruno MAREE

*Il est bon et profitable, de temps en temps, de jeter un regard en arrière et de récapituler l'ensemble des dossiers abordés récemment.*

*Le changement d'année est, par principe, le moment choisi pour ce genre de bilan. Alors, voici ce qui a occupé l'esprit et le temps, les jours et certaines nuits, des membres de la Commission permanente de l'Environnement, au cours de l'année 2005. Le tout fortement résumé et sans ordre de priorité ou d'importance...*

### LE TGV

Pour rappel, il s'agit d'un projet de ligne TGV en site propre, entre Ciney et Libramont, avec un passage « remarquable » dans nos paysages « remarquables » et sites de Famenne, avec quelques grandioses ouvrages d'art, en prime.

Voilà un dossier plein de nébulosité pour lequel les informations sont très difficiles à récolter. Celles qui nous parviennent sont souvent assez contradictoires : ça avance bien... c'est abandonné au bénéfice de l'amélioration de la ligne 162... l'un n'empêchera pas l'autre... On a vraiment l'impression que tout se trame dans l'opacité des bureaux d'études de la SNCB et dans les couloirs de la Commission européenne, mais on se dit qu'il y a là un gros machin qui nous pend au nez !

### UN TERRAIN DE MOTOCROSS À ROCHEFORT

Il est évident que notre association ne se réjouit pas de la création d'un terrain de motocross près du site de la carrière de la Boverie à Rochefort. La proximité d'une réserve naturelle et d'une zone Natura 2000 justifierait à elle seule l'opposition d'une association de naturalistes à un tel projet. Les nuisances par le bruit de ce genre de sport constituent un autre inconvénient majeur, et fort complexe à cerner, que l'étude d'incidences aura pour mission de mettre en évidence. Notre association sera attentive aux conclusions de cette étude et ne manquera pas de réagir lors de l'enquête publique prévue dans la procédure de délivrance du permis d'environnement.

Toutefois, les membres de notre Commission ont jugé intéressant de répondre à la demande des pratiquants de motocross, dans un cadre légal, et à l'instar de ce que propose la commune de Rochefort. Après réflexion, le site choisi pourrait être considéré comme un « moindre mal » concentrant ce type de pratique en un endroit restreint et l'excluant d'autant plus facilement de toute autre zone sensible de la commune de Rochefort. En outre, la création d'un circuit pratiqué par des motos de cross n'est pas nécessairement incompatible avec le retour d'une flore (et même d'une faune !) intéressante sur un site remanié, puis abandonné, par le travail des carriers.

C'est pourquoi, sans présumer des conclusions de l'étude d'incidences, ni des résultats de l'ensemble de la procédure en cours, notre association se propose de collaborer au projet en offrant son expertise de naturaliste, afin de concilier (ce qui serait réellement une première !) les intérêts des amateurs de sport moteur et le respect de la nature.

Des inventaires floristiques et faunistiques ont été réalisés par notre association, au cours de cette année, pour évaluer la situation actuelle du site, sa richesse écologique et le potentiel de recolonisation du milieu. Ces données seront précieuses ultérieurement, dans le cadre de consignes à suggérer, lors des éventuels aménagements à réaliser pour la pratique de la moto. D'après nos dernières informations, la procédure suit lentement son cours et les naturalistes... suivent la procédure.

### LE RÉSEAU DE LA FORÊT

Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont adhéré à cette association d'utilisateurs « lents » de la forêt qui se bat pour empêcher la circulation des véhicules motorisés de loisirs (motos, quads...) et préserver la quiétude et la biodiversité de nos bois.

## **LE CONTRAT RIVIÈRE DE LA HOUILLE**

Deux membres effectifs, Pierre Limbourg et Patrick Lighezollo, ont été mandatés par notre association pour la représenter dans les commissions mises en place dans le cadre de ce Contrat de Rivière. Nos membres participeront principalement aux commissions travaillant sur les thèmes suivants : Qualité des eaux de surface – Gestion des milieux naturels liés à l'eau – Aménagement du territoire et paysages.

## **LE COMPLEXE SPORTIF DU VAL DE POIX, À SAINT-HUBERT**

En collaboration avec Inter-Environnement Wallonie et avec le groupe ADDES, de Libin, l'association suit attentivement ce projet de grande ampleur et intervient dans le cadre de l'enquête publique déposée à l'administration communale de Saint-Hubert.

## **LES TILLEULS DE LA N 845, ENTRE BERTRIX ET NEUFCHÂTEAU**

Le M.E.T. prévoyait l'abattage de 573 arbres le long de cette chaussée. Il y a eu une mobilisation importante, à laquelle les Naturalistes de la Haute-Lesse ont participé, pour s'opposer à ce projet. Aujourd'hui, il semble que d'autres solutions soient recherchées pour assurer la sécurité de cette route.

## **LE RAVEL DANS LA VALLÉE DE LA LESSE, ENTRE HOUYET ET DINANT**

Notre association a prospecté le site où cet aménagement est envisagé, principalement entre Houyet et Chaleux.<sup>7</sup> La suite de l'étude de terrain aura lieu le samedi 14/01/06. Invitation à tous ! Pour ce qui est du tronçon prospecté à ce jour, il apparaît que ce projet dégraderait de façon irréversible les sites remarquables parcourus par le RAVeL...

## **UN PROJET DE VILLAGE DE VACANCES À BRAS (LIBRAMONT)**

On espérait ne plus connaître ce genre de projet, particulièrement préjudiciable à l'environnement et à la préservation de notre patrimoine, et particulièrement profitable au portefeuille du promoteur. Notre association a interpellé l'administration communale de Libramont à ce sujet. Une affaire à suivre...

## **LA CARRIÈRE « BOUNCE », ENTRE FORRIÈRES ET JEMELLE**

Une fois n'est pas coutume, notre association a soutenu auprès du ministre compétent la décision de la commune de Rochefort qui refusait le permis d'environnement à cette société qui exploite, pour des activités sportives, cette petite carrière abandonnée. Elle présente en effet une intéressante diversité floristique et abrite une grotte occupée par plusieurs espèces de chauve-souris. Après plusieurs interventions, le ministre a confirmé la position de la commune de Rochefort et a rejeté le recours déposé par la société d'exploitation. Reste à surveiller le respect de cette décision et la remise en état du site...

## **ÉCHANGES DE TERRAINS DANS LE PARC ANIMALIER DE HAN, ENTRE LA COMMUNE DE ROCHEFORT ET LA S.A. DES GROTTES**

Ici, les Naturalistes de la Haute-Lesse ne sont pas sur la même longueur que le collègue échevinal rochefortois. En effet, la commune de Rochefort, sur avis de la D.N.F., envisage d'échanger des terrains avec la s.a. des Grottes de Han, l'entreprise touristique privée qui gère le Parc animalier de Han et qui le dénomme pompeusement et erronément « Réserve d'Animaux sauvages ». Le contrat prévoit que la Société des Grottes remettrait à la commune 67 ha de bois situés sur le sommet et le versant ouest du Massif calcaire de Boine, la colline qui abrite les Grottes de Han. Ce territoire serait

<sup>7</sup> Voir le rapport dans ce même « Barbouillons » à la date du 06/11/05.

donc « sorti » du Parc animalier, la clôture actuelle serait supprimée et l'accès libre au public serait rétabli : ça, c'est génial !

En contrepartie, la commune céderait à la société des Grottes une superficie plus ou moins équivalente, sans doute d'un moins grand intérêt économique pour la production de bois, mais qui renferme un des sites les plus remarquables et les plus prestigieux de la Calestienne. Il s'agit de la Chavée de la Lesse, en aval du Gouffre de Belvaux, avec les crêtes et les Rochers de Faule, le Tienne de Chession et les abords des Rochers de Griffaloux. A ce jour, nous n'avons pas encore pu consulter les cartes précises des terrains concernés. Ces sites d'un très grand intérêt biologique et géologique sont intégralement repris en Natura 2000, mais sont actuellement loués par la commune à la s.a. des Grottes. Celle-ci deviendrait donc propriétaire de ce territoire exceptionnel, avec toutes les conséquences que l'on peut craindre quant à sa conservation, même si, comme cela nous a été affirmé, la zone resterait soumise au régime forestier...

Nous avons donc interpellé le bourgmestre de Rochefort pour attirer son attention sur le côté inéquitable de l'échange envisagé : une superficie de taillis au sol labouré par une surpopulation de sangliers contre une superficie équivalente renfermant un des joyaux paysagers de la Calestienne et un élément prestigieux de notre patrimoine naturel. C'est un peu comme si on échangeait la Grand-Place de Bruxelles contre un terrain de football !

Notre association a également entrepris des démarches pour s'assurer du respect de la procédure légale en cas de vente (ou d'échanges !) de terrains communaux à une société privée. Il est, en effet, étonnant que dans ce cas aucune consultation de la population ne soit prévue ! Un dossier à suivre très attentivement !

## LE CONTRAT DE RIVIÈRE DU SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA LESSE

Nous avons déjà informé nos membres du travail extraordinaire entrepris par Noëlle de Brabantère qui, à l'initiative des Naturalistes de la Haute-Lesse, met au point le dossier préparatoire exigé par la Région Wallonne pour développer un Contrat de Rivière pour la Lesse<sup>8</sup>. Les bourgmestres et échevins de plus de vingt communes concernées ont été contactés à diverses reprises, ainsi qu'un certain nombre d'intervenants éventuels susceptibles d'être intéressés par un partenariat dans le futur Contrat de Rivière : associations, entreprises privées, administrations...

Une importante réunion s'est tenue à Wellin, le 26 octobre 2005, à l'invitation de notre association. Elle rassemblait la plupart des responsables communaux du bassin de la Lesse et a permis à chacun d'obtenir, auprès des délégués de la Région Wallonne, toutes les informations sur les modalités de mise en œuvre du Contrat de Rivière.

À l'heure actuelle, plusieurs communes ont fait part de leur accord de principe, quelques autres ont exprimé des accords conditionnés et deux d'entre elles, seulement, ont émis un avis négatif. Grâce au dynamisme et à l'enthousiasme de Noëlle, les contacts se poursuivent pour démontrer à chacun l'opportunité et l'intérêt d'adhérer au plus tôt au dernier Contrat de Rivière à mettre en place en Wallonie. C'est, en effet, et les raisons ne manquent pas de s'en étonner, la seule rivière à ne pas bénéficier d'une telle structure de gestion.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse ne peuvent que se féliciter d'avoir pu bénéficier du travail et de la compétence de Noëlle de Brabantère. Un grand merci à elle !

## GESTION CYNÉGÉTIQUE ET BIODIVERSITÉ FORESTIÈRE

Depuis bientôt deux ans, la Commission permanente de notre a.s.b.l. a entrepris un travail de recherche d'informations sur l'impact de l'évolution de la gestion cynégétique, principalement en ce qui concerne le « grand gibier », sur la biodiversité forestière. Nous accumulons actuellement les données en rencontrant différents intervenants en la matière : ingénieurs et agents forestiers, scientifiques, responsables de Conseils cynégétiques, « petits » chasseurs, environnementalistes... (Lire, dans ce numéro des Barbouillons, le rapport de la conférence présentée par Monsieur Alain Licoppe, du Laboratoire de la Faune sauvage et de Cynégétique, au Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois, à Gembloux.)

<sup>8</sup> Lire « Les Barbouillons », n° 225, septembre-octobre 2005, p. 82.



Nous envisageons encore d'interroger l'administration de la D.N.F. pour disposer d'une analyse chiffrée des dégâts constatés par les forestiers dans les grands territoires de chasse. Enfin, très prochainement, les résultats de cette recherche permettront à notre association de se positionner clairement, et le plus objectivement possible, face à cette évolution assez récente du monde de la chasse, en Wallonie.

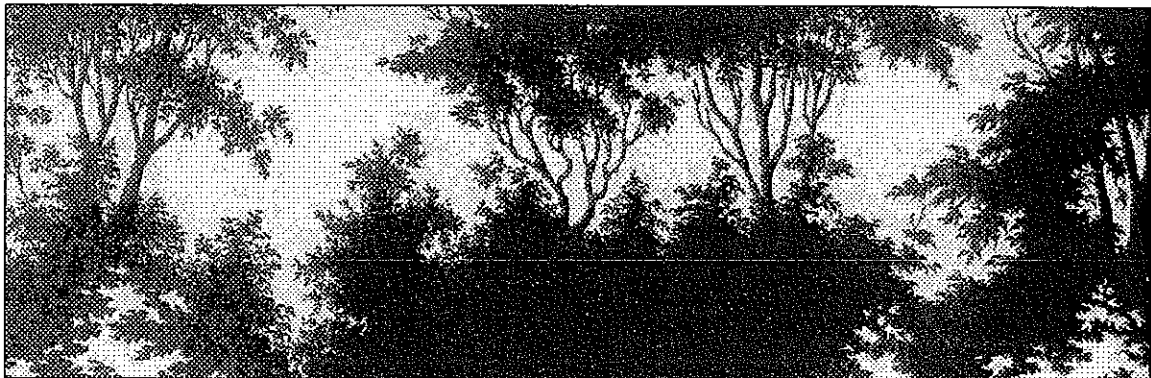
#### ET D'AUTRES CHOSES ENCORE...

- Intervention auprès de la commune de Rochefort à propos d'un projet d'empierrement (ou de bétonnage ?) d'un **chemin de campagne**, entre Belvaux et Tellin.
- Intervention auprès de la commune de Tellin concernant la **carrière Ehaut** et la Réserve domaniale du Bâtis d'Haurt (sites à gentianes).
- Intervention concernant des **dépôts de remblais** et l'épandage de lisier aux abords du site classé de la Laide Fosse, à Hamerenne (Rochefort).
- Intervention concernant le **système d'égouttage** déficient du quartier du « Mwé Tchîn », à Han, avec des conséquences évidentes pour le Ri de la Planche.
- Participation au **Schéma de Structure Communal** et à la réunion préparatoire du PCDR (Plan Communal de Développement Rural) de Rochefort.
- Participation, avec l'association libinoise ADDES, au suivi des dossiers de permis d'exploiter des **poulaillers industriels**.
- Demande d'information sur l'**usage de répulsifs** destinés à éloigner les blaireaux de certaines zones de terriers.
- Demande de gestion, auprès du propriétaire de la carrière de Resteigne, pour assurer l'**entretien d'un site à gentianes**. Le propriétaire a marqué son accord.
- Suivi du dossier concernant le projet d'**aménagement du site du « Tienne del Roche »**, à Eprave, et de la Résurgence.
- Participation à la mobilisation (un peu tardive !) de la population de Lessive, à propos de la création d'un **Parc d'Activités mixtes dans le Bois de la Héronnerie**.
- Echanges de courrier concernant la pratique du **fauchage tardif** sur la commune de Libin.
- Intervention à propos de l'aménagement d'un **abri de pêche**, avec travaux de terrassements et dépôts divers, dans la cluse du Ri d'Ave, à Auffe.
- Soutien aux démarches de La Coalition Nature, mandatée officiellement par notre association pour défendre le site de la **Heid des Gattes** à Aywaille.

Comme on peut le constater, grâce à l'investissement de ses membres, notre modeste association reste très attentive à la défense de l'environnement naturel, dans cette région que nous apprécions tant pour la parcourir et l'étudier régulièrement. Merci à tous ceux qui consacrent du temps et de l'énergie à cette démarche souvent ingrate !

Comme on le voit aussi, les sujets d'inquiétudes ne manquent malheureusement pas !

Tous les membres qui le souhaitent peuvent participer, en fonction de leur disponibilité, aux travaux et aux réunions bimestrielles de la Commission permanente de l'Environnement. Bienvenue à tous !




**LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS – ANNÉE 2005**

BAUGNEE	Jean-Yves	GRAND-LEEZ
BEHR	Roland	CHARLEVILLE - MEZIERES
BOTTIN	Imelda	BRUXELLES
BOTTIN	René	BRUXELLES
BOUILLARD	Patrick	CHARLEVILLE-MEZIERES (FR)
BRENU	Claire	CIERGNON
BURNOTTE	André	NEUVILLERS
CAMBIER	François	JUMET
CHANTEUX	Pierre	F - LES - VENEURS
COLLART	Albert	HAMOIS
CORBISIER	Michèle	BRUXELLES
COUVREUR	Jean-Marc	GEMBLOUX
CRISPIELS	Clément	LIBIN
DAVID	Michel	FORRIERES
DAVID - LONCHAY	Elise	FORRIERES
DE GUCHT	Henri	WATERLOO
DE HEYN	Georges.	BRUXELLES
DE LATHOUWER	Claude	BRUXELLES
DE BECKER	Patricia	SCOVILLE
DEBBAUDT	Jacqueline	GEMBES
DEGROOTE	Patrick	EUGIES
DELACROIX-PIERRE	Roseline	HULSONNIAUX
DELTOMBE	Geneviève	ROCHEFORT
DELTOMBE	Louis	ROCHEFORT
DELVAUX DE FENFFE	Marie-Christine	LOUVAIN-LA-NEUVE
DELVAUX DE FENFFE	Michel	LOUVAIN-LA-NEUVE
DEMAET	Jacques	GEMBES
DICKER	Claire	BRUXELLES
DUPUIS	Jacqueline	TELLIN
DUPUIS	Jacques	TELLIN
EVARD	Maurice	CHANLY
FELIX	Monique	CHARLEROI
FRIX	Fernand	DILBEEK
GELIN	Arlette	BRIQUEMONT
GELIN	Paul	BRIQUEMONT
GERARD	Emile	NAMUR
GERARD	Françoise	NAMUR
GILISSEN	Jean	ATTERT
GILLET	Chantal	LIBIN
GIOT	Jean-Louis	HOTTON
GOFFIN	Christophe	DINANT
GONZE	Roger	BRUXELLES
GONZE - DELYS	Claire	BRUXELLES
HAINÉ	Jacques	FLOREFFE
HENRION	Emile	WATERLOO

HENROTIN	Vincent	ROCHEFORT
HUYGHEBAERT	Martine	LE ROEULX
INSTALLE	Claire	LIEGE
INSTALLE	Marc	LIEGE
LAMBEAU	André	WATERLOO
LAMBEAU-SEGHERS	Nicole	WATERLOO
LANGE	Louis	WAVREILLE
LAVALLEE	Etienne	HAN-SUR-LESSE
LAVIS	Eric	RESTEIGNE
LEBRUN	Jean-Claude	VILLANCE
LEBRUN-ANTOINE	Andrée	VILLANCE
LECOMTE	Gérard	BOIS-DE-VILLERS
LEURQUIN	Jean	SOHIER
LIGHEZZOLO	Patrick	AVE - ET - AUFFE
LIMBOURG	Pierre	WELLIN
MABOGE	Pol	LIBIN
MABOGE-NOLLEVAUX	Andréa	LIBIN
MALDAGUE	Annick	SOVET
MALDAGUE	Michel	SOVET
MANNAERT	Martine	BOVESSE
MANNAERT	Pierre	BOVESSE
MAREE	Bruno	HAN - SUR - LESSE
MAREE-CHABOTTEAUX	Fabienne	HAN - SUR - LESSE
MELIGNON	Louis	ROCHEFORT
MERCIER	Jacques	ORSINFAING
MINET	Gérard	FESCHAUX
MORA	Bernadette	MONTHERME (FR)
MOREAU	Francis	PONT-A-CELLES
NOVAK	Marie-Hélène	ROCHEFORT
PAQUAY	Marc	CIERGNON
PAQUET	Alain	TARCIENNE
PENNE	Edgard	TRANSINNE
PENNE	Maggy	TRANSINNE
PIERRET	Dany	MORMONT
REMY	Pol	TILFF
ROELANS	Jeanne	BRUXELLES
ROMAIN	Marie-Thérèse	WELLIN
SERPAGLI	Michèle	NOUZONVILLE (FR)
SEVRIN	Damien	BARONVILLE
THYS	Jean-Pierre	LINKEBEEK
TYTECA	Daniel	AVE ET AUFFE
TYTECA	Laureline	AVE ET AUFFE
TYTECA - ANTOINE	Brigitte	AVE ET AUFFE
VANDENABBELE	Francine	LACUISINE
VANDENDAELE	Marie	ROCHEFORT
VERSTICHEL	Charles	LILLOIS
VERSTICHEL - ROUSSEAU	Marie-Claire	LILLOIS
WAGEMANS	Etienne	AVE-ET-AUFFE

WEYLAND	Françoise	SCOVILLE
---------	-----------	----------



### LISTE DES MEMBRES COTISANTS – ANNÉE 2005

ABRIAT	Yves et Danielle	CHAUMONT - GISTOUX
ANDRE	Benoît	VILLERS - SUR - LESSE
ANTOINE	Marie-Madeleine	VILLANCE
ASSELMAN-JOPPART		SCHAERBEEK
AUTPHENNE	Pierre	LALOUX
BATHY	Francis	MARLOIE
BAUGNEE	Jean-Yves	GRAND - LEEZ
BAUSIER	Christine	TELLIN
BELLEFONTAINE	Iris	LIBIN
BERNAERT	Claude et Michèle	TRANSINNE
BEHR	Roland	CHARLEVILLE – MEZIERES (FR)
BLOCKMANS	Sabine	FELENNE
BONMARCHAND	Suzanne	BRUXELLES
BORN	Hugues	CHARLEROI
BORREMANS	Hugues	BRUXELLES
BOTIN	René et Imelda	BRUXELLES
BOUILLARD	Patrick	CHARLEVILLE – MEZIERES (FR)
BRAHY	Olivier	OHEY
BUGHIN	Jean	LOMPREZ
BURNOTTE	André	NEUVILLERS
BUZIN	Donatienne	ETTERBEEK
CAMBIER	François	JUMET
CARELS	Anne	ARQUENNES
CAUWE	Francisca	GESVES
CHANTEUX	Pierre et Danielle	FAYS - LES - VENEURS
CLAUX	Nathalie	LEGLISE
CLESSE	Bernard	FAGNOLLE
COLLART	Albert	HAMOIS
COLLET	Francis	WELLIN
COLLET	Henri	ANLOY
COLLIGNON	J. et A.	LESSIVE
COLLIN	Michel	DINANT
CORBEEL	Lucien	ROCHEFORT
CORBEEL	Pascale	WAVRELLE
CORBISIER	Michèle	BRUXELLES
CORBISIER - HAGON		MONTIGNY - LE - TILLEUL
CORDONNIER	André	PALISEUL
COUVREUR	Jean-Marc	GEMBLOUX
CRISPIELS	Clément	LIBIN

CROISIER	Christian	ON
CROISIER	Paul	WATERLOO
DABE	Marie-Line	TRANSINNE
DANTINNE	René	EMBOURG
DARON	Luc	DAVERDISSE
DARTOIS	Georges	HAN - SUR - LESSE
DAUCHOT	Fernand	MONS
DAVID	Michel et Elise	FORRIERES
DE BŒUF	Leo et Myriam	DURBUY
DE COCK - KALF	Ruth	FUMAL
DE COENINCK	Emile	ROCHEFORT
DE GHESELLE	Sylvie	MEMBRE
DE GUCHT	Henri	WATERLOO
DE HEYN	Georges.	BRUXELLES
DE LATHOUWOR	Claude	BRUXELLES
DE LAMPER	Henri	HAN - SUR - LESSE
DEBBAUDT	Jacqueline	GEMBES
DEBROECK	Muriel	MASBOURG
DEGROOTE	Patrick	EUGIES
DELACROIX - PIERRE	Roseline	HULSONNIAUX
DELPORTE	Simone	JODOIGNE
DELTOMBE	Louis	ROCHEFORT
DELVAUX DE FENFFE	Michel et M-Christine	LOUVAIN - LA - NEUVE
DEMAET	Jacques et Christiane	GEMBES
DEMBLON	Baudouin	WELLIN
DEMOULIN	Philippe	DEULIN
DEPADT	Christiane	GENDRON
DEPIERPONT	Damien	PROFONDEVILLE
DEPREZ	Lucien	ROCHEFORT
DESTENAY	Yves	LACUISINE
DESTERKE-D'HAINAUT	G.	EPRAVE
DEVOS	Nancy	JEMELLE
DEWART	Christina	AMBLY
DEWILDER-HULET	Arlette	LOVERVAL
DICKER	Claire	BRUXELLES
DICKER	Tinda	TILLET
DIERKENS	Alain	BRUXELLES
DOURTE	Michelle	RECOGNE
DUBOIS	Geneviève	LIBIN
DUPUIS	Jacques et Jacqueline	TELLIN
DUVIVIER	Jean-Pierre	SOMZEE
EVARD	Maurice et Loulou	CHANLY
FACON	Jean-Pierre	WAREMME
FELIX	Monique	CHARLEROI
FIERLAFIJN	Etienne et Mireille	WEZEMBECK - OPPEM
FLON	R.	YVOIR
FOUCART	Jean-Pierre	VILLERS - SUR - LESSE
FRIX	Fernand	DILBEEK

FROGNEUX	René	BRUXELLES
GATHOYE	Jean-Louis	WISE
GAVAGE	Gabriel	MARCHE - EN - FAMENNE
GELIN	Paul et Arlette	BRIQUEMONT
GENSON	Philippe	NASSOGNE
GERARD	Christine	REDU
GERARD	Emile et Françoise	NAMUR
GLISEN	Luc	LIEGE
GILISSEN	Jean	ATTERT
GILLET	Chantal	LIBIN
GIOT	Jean-Louis	HOTTON
GLANSDORFF	Sophie	BRUXELLES
GODFROID	Jean et Linda	AMBLY
GOFFIN	Christophe	DINANT
GONZE	Roger et Claire	BRUXELLES
GOOSSENS	François	LESTERNY
GOOSSENS	Robert	BRUXELLES
GUIOT	Gaston et Chantal	VILLANCE
HAINÉ	Jacques	FLOREFFE
HALLET	Catherine	DINANT
HANSE	Pierre	SCHALTIN
HENRION	Emile	WATERLOO
HENROTIN	Vincent	ROCHEFORT
HONORE	Elizabeth	FORRIERES
HUBAUX	Bernard et Christiane	CARLSBOURG
HUBERMONT	Jean-Louis	WATERMAEL - BOITSFORT
HUYGHEBAERT	Martine	LE ROEULX
HUYSECOM	Joëlle	BURDINE
INSTALLÉ	Marc et Claire	LIEGE
JACOB	Christian	BRUXELLES
JACQUET	Laurent	LIBIN
JANSSENS	Anne	TRANSINNE
JODOGNE	André	LUSTIN
KEFFER	Christian	EPRAVE
LALOUX	Bernard	ON
LAMBEAU	André et Nicole	WATERLOO
LANGE	Louis et Agnès	WAVREILLE
LANNOY	Michel	BIESME
LANNOY	Richard	BURE
LANOTTE	Damien et Anne-Laure	COURT-ST-ETIENNE
LAVALLEE	Etienne	HAN - SUR - LESSE
LAVIS	Eric et Véronique	RESTEIGNE
LEBRUN	Jean-Claude et Andrée	VILLANCE
LEBRUN	Pierre-Emmanuel	LOUVAIN - LA - NEUVE
LECOMTE	Gérard	BOIS - DE - VILLERS
LECRON	Jean-Michel	BEAUMONT
LEURQUIN	Benoît	BRUXELLES
LEURQUIN	Jean et Mathé	SOHIER

LHOIST	Léon-Albert	WOLUWE - SAINT - PIERRE
LIBERT - GREGOIRE		ROCHEFORT
LIGHEZZOLO	Patrick	AVE - ET - AUFFE
LIMBOURG	Pierre	WELLIN
LOISEAU	Martine	BRUXELLES
LONCHAY	René	RENDEUX - HAUT
LOUVIAUX	Michel	MARCHE - EN - FAMENNE
MABOGE	Pol et Andréa	LIBIN
MALDAGUE	Annick	SOVET
MALEVEZ	Nicole	FORRIERES
MANNAERT	Pierre et Martine	BOVESSE
MARCHAL	Luc et Ida	ANLOY
MARCHAL	Willy	MORMONT
MARECHAL	Thierry	BOURSEIGNE-NEUVE
MARECHAL	Marcel	COLFONTAINE
MAREE	Bruno et Fabienne	HAN - SUR - LESSE
MARTIN-BOVY	Paule	ROCHEFORT
MATHIEU	Marc	JEMELLE
MELIGNON	Louis et Nelly	ROCHEFORT
MERCIER	Jacques	ORSINFAING
MICHIELS	Marc et Christiane	PORCHERESSE - EN - ARDENNE
MINET	Gérard	FESCHAUX
MOERENHOUT - DEPREZ		GRIMBERGEN
MORA	Bernadette	MONTHERME (FR)
MOREAU	Francis	PONT - A - CELLES
MOREELS	Luc, Ariane, R,M et T	NIVELLES
MORMONT	Daniel et Francine	HALLEUX
MOYEN	Jean-Marie	LIBIN
MURAILLE	Guy	GRUPONT
NANDANCE	Jean-Luc	ROCHEFORT
NOVAK	Marie-Hélène	ROCHEFORT
OVERAL	Bernard et Danielle	MARTELANGÉ
PAQUAY	Marc et Claire	CIERGNON
PAQUET	Alain	TARCIENNE
PARVAIS	Claude	OPHAIN - S - ISAAC
PATOUT	Jean-Marie	NAMUR
PENNE	Edgard et Maggy	TRANSINNE
PETREZ	Suzy	GODINNE
PIERARD	Gaston et Suzanne	WAVREILLE
PIERRET	Dany	MORMONT
PIRET - MEUNIER	Jacqueline	NIL - SAINT - MARTIN
PIRLET	Jean	VILLERS - L'EVEQUE
PIROT	Paul	NEUFCHATEAU
PIRSON	Paul	MONT - GAUTHIER
PRADOS	José	BRUXELLES
QUINET	Christian et Laurence	HARSIN
REBUFFAT	Clément	LOUETTE - SAINT - PIERRE
REMACLE	Henri et Thérèse	BRUXELLES

REMY	Pol	TILFF
REYNNERS	Hubert	MOL
ROBERFROID	Olivier	TREIGNES
ROELANS	Jeanne	BRUXELLES
ROSSION	M.	VILLERS - SUR - LESSE
SAINTENOY - SIMON	Jacqueline	BRUXELLES
SAMBREE	Jacqueline	NAMUR
SAN MARTIN Y GOMES	Gilles	BRUXELLES
SCHILANSKY	David	ETTERBEEK
SCHOUTERS	Marianne	RIXENSART
SERPAGLI	Michèle	NOUZONVILLE (FR)
SEVRIN	Damien	BARONVILLE
SIEUX	Jean-Sébastien	DINANT
SIMON	Marc	UCCLE
SKA	Michelle	VILLANCE
SMAL	Axel	NIEUWERKERKEN
SNEESSENS	Cindy	EPRAVE
SON	Jean-Luc, Marie, E, J	LOUVAIN - LA - NEUVE
SOTIAUX	Pharmacie S. A.	WATERLOO
STASSART	Eric	LIEGE
SULTEN	Evelyne	LIMELETTE
TESTAERT	Dominique	MARTOUZIN
THIANGE	Roger	PERWEZ
THISQUEN	Xavier	MONT - GAUTHIER
THYS	Jean-Pierre et Annie	LINKEBEEK
TREPANT	Jacques	CINEY
TROPPMANN	Wolfgang	BRUXELLES
TYTECA	Daniel, Brigitte, I et L.	AVE ET AUFFE
VAN AMSTEL	Wilhelmus	DAVERDISSE
VAN DOREN	Bernard	MEIX - DEVANT - VIRTON
VAN GOTTOM	François	BELVAUX
VAN HAMMEE	Marie-Louise	YVOIR
VANDENABBELE	Francine	LACUISINE
VANDENDAELE		ROCHEFORT
VANDENDORPEL	Alexandre	SOULME
VANDERVELDEN	Emile	BRUXELLES
VEROUSTRAETE	Vera et Claude	SCHOTEN
VERSTICHEL	Charles et Marie-Claire	LILLOIS
VILVENS	Claude	OUPEYE
WAGEMANS	Etienne	AVE - ET - AUFFE
WAMBACQ	Marleen	REDU
WEBER	Odette	ROCHEFORT
WEYLAND-DEBECKER	Françoise et Patricia	SCOVILLE





<b>TABLE DES MATIÈRES 2005</b>
--------------------------------

Observation des hivernants en « Meuse française » (16 janvier)	1
Promenade hivernale sur les traces des ermites (22 janvier)	3
Assemblée générale de l'association à Ave (22 janvier)	4
Promenade familiale : à la découverte des rochers de Griffaloux (13 février.)	10
Inventaire bryologique (année 2004)	13
Observation d'un merle à tête blanche	17
Journée bryologique en Famenne (12 mars)	18
Excursion géologique : l'anticlinal de Sainte-Odile et la faille de Lamsoul (19 mars)	21
Recensement des anémones pulsatilles au Tienne des Vignes à Resteigne (2 avril)	30
Découverte de la faune des litières (16 avril)	30
Observations ornithologiques dans les gravières de Douzy (24 avril)	39
Observations ornithologiques dans le bocage de l'abbaye Saint-Remy (8 mai)	42
Prospection malacologique dans la vallée du Ry d'En Faule à Belvaux (14 mai)	44
Découverte de la richesse floristique et paysagère de la Calestienne (16 mai)	47
Gestion des pelouses calcaires dans la vallée du Viroin -Tienne Breumont (22 mai)	48
Promenade familiale : nature et Préhistoire à Eprave (29 mai)	52
Prospection entomologique dans la région de Belvaux et Auffe (4 juin)	55
Prospection botanique à Lessive - Genimont (IFB : J6.23.43) (11 juin)	56
Découverte d'un tronçon de la vallée de la Houille à Vencimont (18 juin)	59
Excursion dans la vallée de la Holzwarche (25 juin)	69
Excursion botanique à Gembes : le ruisseau d'Ordène et la Rancène (2 juillet)	71
Excursion dans le site des Épioux et dans celui de la Forge Roussel (16 juillet)	74
Participation à l'excursion de l'A.E.F. (Hotton-Barvaux) (30 juillet)	77
Prospection entomologique à Finnevaux (6 août)	77
Promenade familiale du dimanche : Histoire d'une vallée : Lesse-sur-Lesse (14 août)	78
Observations naturalistes et ornithologiques à Douzy (21 août)	89
Observations ornithologiques dans l'île de Schiermonnikoog (4 -7 septembre)	90
Suivi des populations de gentianes en Lesse et Lomme (17 sept.)	95
Prospection malacologique avec la Société Belge de Malacologie (24 septembre)	97
Matinée d'observation des oiseaux à Wiesme (Beauraing) (1 octobre)	100
Mycologie dans la réserve du Grand Quartier à Finnevaux-Baronville (1 octobre)	101
Prospection mycologique à Ave-et-Auffe et à Redu (9 octobre)	102
Sortie mycologique sur le calcaire à Wellin et à Lavaux-Ste-Anne (15 octobre)	104
Promenade du dimanche : les champignons (Redu) (30 octobre)	105
Le site envisagé pour le tracé du RAVeL (Houyet- Anseremme) (6 novembre)	106
Excursion géologique : l'anticlinal de Sainte-Odile (suite) (12 novembre)	109
Assemblée générale extraordinaire (26 novembre)	116
Repas des Natus à Briquemont (26 novembre)	116
Conférence sur « Le recours à des bio-indicateurs en milieu forestier (2 décembre)	117
Excursion bryologique hivernale à Gembes (3 décembre)	121
Promenade hivernale : détermination de l'indice biotique – la Wimbe (10 décembre)	123
À n'en plus douter différences entre <i>Carex paniculata</i> et <i>Scirpus sylvaticus</i>	127
Listes des membres 2005	132
Table des matières 2005	139

**ENVIRONNEMENT**

Villance gagne son combat et préserve son cadre de vie	37
Entre Fays - Famenne et Sohier	38
Motocross à Rochefort – Pitié pour les abeilles ! – La fin du grenouillage ! – La Heid des gattes à Aywaille – Le Réseau de la Forêt	64
Un contrat de rivière pour la Lesse	82
Gestion cynégétique et biodiversité forestière : rencontre avec les chasseurs	84
TGV – Motocross à Rochefort – Réseau de la Forêt – Contrat rivière de la Houille – Projet du Val de Poix – Tilleuls de la N85 – Le RAVeL entre Houyet et Dinant – Village de vacances à Bras – Carrière Bonce – Échange de terrains à Han/Lesse – Contrat rivière de la Lesse – Gestion cynégétique et biodiversité – Divers	128



Toutes les revues sont disponibles et peuvent être envoyées à toutes personnes intéressées sur simple demande écrite ou téléphonique. C'est un service de l'association à ses membres.

*Rédaction rubrique :*

*Marie-Thérèse ROMAIN*

*10 Coputienne à 6920 Sohier*

*tél : 084 / 36 77 29*

## REVUES NATURALISTES

### G.E.S.T. (Groupe pour l'étude des sciences de la terre)

Bimestriel n° 134 (nov. 2005)

- \* Histoire géologique du Var
- \* La bombe pouvait-elle être allemande ?

### LE GENEVRIER (Groupement pour la mise en valeur des richesses naturelles de la région de Ferrières)

Trimestriel n° 3 (2005)

- \* Le rouge-gorge familier
- \* L'homme, la nature et la biodiversité (2)
- \* Les reptiles de nos régions

### NATAGORA

Bimestriel n° 10 (nov.-déc. 2005)

- \* Fin d'été et migration
- \* Loutre, où es-tu ? (où en est la loutre chez nous ?)
- \* Baraque Michel (grande photo et petits commentaires)
- \* Baies : l'attrait de la chair (petits fruits d'automne)
- \* Sumatra : Natagora s'engage (forêts primaires)
- \* Où en est la nature en Flandre ?
- \* La grande pêcheuse immaculée (aigrettes)
- \* Qui fréquentait les mangeoires en février 2005 ?

Supplément : catalogue 2006 de la librairie AVES

### PARCS ET RESERVES (Revue d'Ardenne et Gaume)

Trimestriel vol. 60, fasc. 3 (3<sup>ème</sup> trimestre 2005)

- \* Eurobats ou la protection des chauves-souris en Europe
- \* Réussir une transition vers un développement durable
- \* Mesure par télémétrie de l'impact du dérangement humain sur le cerf
- \* Perturbation de la végétation par les éléphants et distribution spatiale des gorilles de plaine de la forêt du Dja (Cameroun)
- \* L'archipel calaminaire entre Liège et Aix-la-Chapelle



**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**CONTRAT DE RIVIERE DE LA VALLEE DE L'OURTHE**

Trimestriel n° 28 (décembre 2005)

- \* Le barrage de Nisramont, une réserve d'eau potabilisable pour les communes luxembourgeoises
- \* Gestion piscicole et conservation des écosystèmes d'eaux courantes
- \* Amélioration de la qualité des eaux. Un objectif concret à Hotton : l'égouttage
- \* Le cincle plongeur, un oiseau étonnant

**MINISTERE DE LA REGION WALLONNE (Division Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement)**

1. Les zones protégées en Wallonie (fiches de synthèse)
2. Guide juridique des zones protégées en Wallonie (378 pages)
3. Plantes exotiques invasives (petit livret montrant 4 espèces avec beaucoup de photos)

**PUBLICATIONS DIVERSES**

**La GARANCE VOYAGEUSE**

Trimestriel n° 71 (automne 2005) : numéro spécial « paléobotanique »

- \* Il était une fois la paléobotanique (historique)
- \* Le Dévonien, des mousses aux arbres
- \* La végétation des bassins houillers au Carbonifère
- \* La flore du Permien : la fin d'une époque, l'espoir d'une renaissance
- \* Au Trias, la flore fossile du delta des Vosges
- \* Au Jurassique, la flore des atolls du Jura
- \* Le Crétacé, une révolution floristique et écologique
- \* Flore et végétation du Paléogène, la diversification des Angiospermes
- \* Au Néogène, dans le sud de la France
- \* Pléistocène et Holocène, des glaciations à aujourd'hui
- \* L'archéobotanique
- \* Où voir des plantes fossiles en Belgique, en Suisse ou en France ?
- \* La toile paléobotanique